

ACTES NEUJ PRO 2010

SÉANCE PLÉNIÈRE LIVRE VERT ET POLITIQUES JEUNESSE : OU EN EST-ON UN AN APRES ?

Avec :

Gilles LE BAIL, Président du CNAJEP

Jean-Paul DUFREGNE, Président du Conseil général de l'Allier

Jean-Pierre BONTOUX, Vice-Président du Conseil général de Seine-et-Marne chargé de la Jeunesse, des Sports et de la Prévention spécialisée, Représentant de l'Assemblée des Départements de France

Bernard POZZOLI, Vice-Président du Conseil général de l'Allier chargé de l'Enseignement, de la Jeunesse et des Transports scolaires

Animée par **Camille DORIVAL**, Journaliste à Alternatives économiques

Bernard POZZOLI

Bonjour à tous ; nous allons démarrer ces journées du 9^{ème} NEUJ PRO à Vichy ; nous étions là pour bon nombre d'entre nous hier après midi ; je vais tout de suite passer la parole au représentant du Maire de Vichy pour le mot d'accueil.

Bernard KAJDAN, Conseiller municipal de Vichy

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Mesdames, Messieurs les élus, au nom de Claude MALHURET, Maire de Vichy, je voudrais vous souhaiter la bienvenue à Vichy, bienvenue à vous tous qui êtes venus de toute la France pour ces 9èmes rencontres des NEUJ PRO qui sont devenues aujourd'hui une authentique institution, qui marque chaque année. Bienvenue à vous tous, dans un département qui bouge, qui va de l'avant, et dans cette ville dédiée au sport, à la jeunesse, ce lien tellement privilégié entre les jeunes de tous âges. Vous êtes ici en effet chez vous ; ce parc omnisports est le lieu idéal pour réunir les acteurs français de la jeunesse afin d'y tenir une convention qui dépasse les mots convenus et les habitudes en la matière, le tout dans une ville qui se bat depuis des années pour faire en sorte que ces jeunes se sentent bien ici : loisirs, sports, vie culturelle, animation.

Dans une ville qui possède une tradition d'ouverture et d'échange, je ne citerai que le CAVILAM par exemple, qui accueille chaque année des milliers de stagiaires venus de la France entière. Vichy est un lieu de convergence des visiteurs, des amoureux d'un certain état d'esprit ; nous accueillons aussi dans ce centre omnisports des stages sportifs, de grands congrès. Vichy évidemment ne se consacre pas qu'à ces visiteurs, et met tout en œuvre pour que la vie de ses habitants soit la plus agréable possible, à travers une attention de tous les instants, en favorisant tout ce qui aide à l'insertion amicale et à la création de liens sociaux ; j'en veux pour exemple l'énorme richesse du tissu associatif de notre ville et des équipements de qualité au service des associations. Les scènes pour la jeunesse, comme le centre culturel Valéry LARBAUD sont également reconnues par tous les jeunes vichyssois et les jeunes de la région. Je ne vais pas rester plus longtemps, vous avez d'autres allocutions ; au nom de la municipalité, des habitants de Vichy, je voulais vous souhaiter des échanges riches et fructueux, entre vous acteurs de la jeunesse, élus, professionnels, mais surtout un bon séjour à Vichy dans notre ville et pour ces quelques jours, dans votre ville. Merci beaucoup.

Bernard POZZOLI

Merci, et je passe maintenant la parole à Jean-Paul DUFREGNE, Président du Conseil Général de l'Allier.

Jean-Paul DUFREGNE, Président du Conseil Général de l'Allier

Monsieur le représentant du Ministre DAUBRESSE,
Monsieur le représentant du Préfet,
Monsieur le vice-Président du Conseil général chargé de la jeunesse, cher Bernard,
Monsieur le représentant de Monsieur le Maire de Vichy,
Monsieur le Président du CNAJEP,
Monsieur le Directeur de l'INJEP,
Monsieur le représentant du Président de l'Assemblée des Départements de France,
Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les intervenants,
Mesdames, Messieurs, chers amis,
Je regrette l'absence du Ministre DAUBRESSE.

Je la regrette d'autant plus que, croyez-moi, pour préparer la venue d'un Ministre, c'est quand même quelque chose ! Et je me sens un peu frustré, comme vous vous sentez sans doute frustrés ; nous avions même prévu la porte par laquelle le Ministre devait entrer ; je ne sais pas si c'est l'air de l'Auvergne qui repousse les Ministres, pas tous d'ailleurs, mais j'étais la semaine dernière au sommet de l'élevage à Courmon, le Ministre de l'agriculture a fait faux bond ; aujourd'hui, c'est Monsieur DAUBRESSE ; je pense que les uns et les autres ont pu se rendre ici sans trop de soucis, le Ministre qui devait nous rejoindre par avion aurait pu sans doute le faire. Pour la 9^{ème} année consécutive, et un an après la parution du Livre vert, le Conseil général accueille les Rencontres nationales des professionnels et élus de la jeunesse, le NEUJ PRO. Ce rendez-vous incontournable, qui s'est imposé au fil des éditions comme l'un des temps forts dans le secteur des politiques publiques de la jeunesse, a pour but de rendre l'action collective en faveur des jeunes toujours plus efficace.

Croisement de spécialités, confrontations d'idées, partage de projets, plus de 400 participants, chercheurs, représentants de collectivités, d'organismes publics, d'associations, d'élus, sont présents à Vichy pour des conférences, des tables rondes et des ateliers, autour de nombreux thèmes ; merci à l'ensemble des participants, mais aussi à nos partenaires que j'ai cités tout à l'heure, l'INJEP, le CNAJEP, le Groupe territorial, l'Assemblée des Départements de France, l'ANACEJ et la Mairie de Bellerive, qui met à notre disposition la salle omnisports.

Mesdames, Messieurs, c'est la 3^{ème} fois que j'ai le plaisir de prendre la parole devant vous en tant que Président du Conseil général ; trois ans que l'écriture de ce discours m'offre l'occasion de constater à quel point il est difficile de parler de la jeunesse sans tomber dans la facilité et les phrases tant de fois entendues ; ceux qui idéalisent la jeunesse sont en général les premiers à lui mentir, à la pointer du doigt comme responsable de tous les maux. J'ai le souvenir d'avoir raconté, lors de mon premier discours devant vous, l'histoire d'un jeune, Julien, qui pourrait être mon fils autant que le vôtre, pour certains et dont j'imaginai l'avenir ; le tableau dressé par ma description d'alors n'était pas bien optimiste, et vous étiez nombreux à nourrir quelques inquiétudes, bien légitimes par ailleurs, quant à l'avenir de Julien et de ses amis.

Je dois bien avouer que j'aurais pu reprendre mot pour mot mon discours de 2008, tant les choses n'ont pas changé ; la situation des jeunes, notamment ceux issus des familles socialement et culturellement déclassées, est aujourd'hui désespérante, et cela ne dépend pas seulement de la récente crise économique ; cela dépend d'une dérive de la société française, que chacun peut constater, s'il accepte de sortir de son quartier, pour aller rencontrer ceux qui hélas sont tous les jours par millions victimes de la situation qui empire. L'Education nationale a fait la France, et elle se trouve aujourd'hui plus démoralisée, atteinte dans ses valeurs, qu'elle ne l'a jamais été, au point qu'elle en vient même à douter ; croyez-moi, il fallait que ce soit grave pour en arriver là, de l'action revendicative, et syndicale ; chaque année, les milliers de suppressions de postes annoncées en son sein sont autant de coups supplémentaires portés à son encontre. Nous aurons l'occasion d'en parler lors d'une table ronde cet après-midi.

L'université, quant à elle, est atteinte au plus profond, surtout et y compris dans son image auprès des jeunes et de leur famille ; cette année, on nous annonce quelques 8 à 10 % de baisse des inscriptions dans les universités françaises ; vous savez ce que cela veut dire, cette phrase que je prononce devant vous ? Cela veut dire qu'auprès des jeunes, dans les familles, on ne croit plus à l'université en France, et c'est pourtant la France qui a inventé l'université.

On a connu un temps, je ne parle pas de générations antiques, je parle de ma génération, où les jeunes entraient dans la vie avec des chances intactes, où leurs parents leur garantissaient au moins qu'ils pourraient défendre leurs chances, où la société était organisée pour que des chemins existent, du bas vers le haut, accessibles à la force du poignet ; certes, il fallait faire des efforts, mais c'était accessible : bourses, concours, méritocratie républicaine, et tout cela a disparu ; la société est organisée de telle sorte que sa complexité la rend incompréhensible à tous ceux qui n'ont pas les bonnes clefs ; quels parcours choisir ? Quelles langues choisir ? Quel établissement ? Quelle formation ? Quelle école ? Quel diplôme ? Comment accéder au meilleur emploi ? Les uns savent, les autres ne savent pas ; il n'y a plus de carte de la réussite, de carte au sens routière, qui montre les chemins à suivre quand on vient de loin. Hier en France, dans celles que beaucoup d'entre nous avons connu dans notre enfance, le chemin était balisé ; aujourd'hui, il ne l'est plus.

Je vous le dis : la pire injustice est quand un jeune garçon ou une jeune fille qui veut s'en sortir, qui a l'envie, le désir de se battre, qu'il ne sait plus quelle route suivre pour en sortir, car il n'y a plus de route ; aujourd'hui, l'orientation est devenue un dédale et un labyrinthe. Et le sac de voyage de cette génération est chargé de plomb, car la dette exigera un prélèvement de leur travail pendant des décennies ; il faut voir à quoi ce prélèvement pour rembourser la dette est comparable : il faut voir ce que l'on prendra aux Français pour payer la charge de la dette si l'on continue à gérer le pays de cette manière ; ce qu'il faudra prélever sur le travail des jeunes, c'est au moins un grand emprunt tous les ans ; cela veut dire que les jeunes qui ont 20 ans aujourd'hui, pendant 20 ans, tout l'impôt sur le revenu qu'ils paieront, tout le prélèvement sur leurs efforts et le travail, tout ce qu'ils devraient dégager pour préparer l'avenir, cette génération le donnera sous forme de rente, moitié à l'endroit des plus riches de ce pays, et moitié à l'endroit de l'étranger. Vous connaissez une génération que l'on a ainsi plombée, vidée de sa substance ? Je dis que les jeunes Français devraient instruire, à l'égard des gouvernants qui les ont placés dans cette situation, un procès pour non-assistance à génération en danger, et encore !

Et encore, cette dette financière, il faut l'additionner à une autre dette, que l'on appelle pudiquement « la dette démographique », c'est-à-dire la situation qui va mettre de plus en plus de retraités à la charge de moins en moins de jeunes travailleurs ; nous le voyons avec la réforme des retraites ; comment allons-nous sortir de ce cercle vicieux ? J'évoque à peine, si j'ose dire, la question du chômage ; car le chômage est plus lourd pour eux que pour les autres ; au niveau national, le chômage des générations les plus jeunes atteint 25 % et rien que dans l'Allier, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi n'a cessé de progresser sur cette dernière année.

Mesdames, Messieurs, je récusé le calcul égoïste qui consisterait à opposer les générations entre elles ; un pays, c'est comme un arbre, les fruits valent ce que valent les racines ; c'est un ensemble que nous devons défendre, c'est un écosystème. Je revendique d'être à la tête d'un département qui s'est fait avocat, oui, avocat et défenseur des jeunes ; la position paraît démagogique et populiste aux yeux de certains, elle est pour nous un fil rouge, et nous donnons peu d'importance aux injures sous lesquelles, parfois, nous croulons. Oui, je revendique d'être à la tête d'un département qui exige, en leur nom, que l'on pense à eux dans toutes les décisions, surtout les décisions qui concernent l'avenir lointain, même si d'autres ont choisi de sacrifier l'avenir au présent. Un département rural qui, en finançant une partie du coût du permis de conduire, a décidé de s'attaquer à la question de la mobilité des jeunes en aidant déjà aujourd'hui 2.500 d'entre eux à passer cette étape cruciale ; j'en suis fier.

Un département qui, en lançant un plan départemental de l'habitat, a décidé de prendre à bras le corps la question du logement des jeunes ; un département qui en soutenant massivement les projets culturels des jeunes affirme, haut et fort, que la culture peut beaucoup nous aider à sortir de la crise globale qui plonge aujourd'hui en France et par le monde, tant de gens dans l'insécurité sociale, dans l'inquiétude et parfois dans le désespoir, à commencer par les jeunes qu'elle frappe plus brutalement que tous les autres ; un département qui investit des M€ chaque année pour améliorer les conditions de travail des collégiens, malgré le gel des dotations et l'asphyxie financière organisée par l'Etat contre les collectivités territoriales et que nous ne cessons de dénoncer depuis des mois ; un département qui, en organisant le premier festival MAGMA 03 le printemps dernier à Montluçon (et vous aviez des images tout à l'heure) permet à tous les jeunes d'exprimer leur talent, leurs savoir musicaux, intellectuels et sportifs ; un département qui participe activement à la lutte contre l'alcoolisme et les dangers liés à la route qui touchent la jeune génération ; j'imagine d'ailleurs que c'est notre mobilisation permanente en faveur des jeunes qui a convaincu l'Etat de faire de l'Allier l'un des départements pilotes pour la mise en place du service civique, qui fera l'objet d'un atelier demain

matin. J'en profite pour saluer notre ami Bernard LESTERLIN, Député de l'Allier, membre du comité stratégique de l'agence du service civique, qui suit ce dossier de très près.

Si je descends au cœur du malaise dans lequel nous sommes, au cœur de ce qui sépare notre société, entre les uns et les autres, pour aller au plus simple, il me semble que l'on peut tracer une ligne de partage ; cette ligne de partage doit nous aider à réfléchir ; elle est entre ceux qui acceptent le « chacun pour soi » et ceux qui veulent la solidarité ; il y a des esprits qui croient, c'est la base de leur analyse, que la société marche mieux dans le « chacun pour soi » ; il y a eu de grands théoriciens, économistes en particulier, de grands esprits qui ont défendu l'idée qu'avec tous ceux qui cherchent leur intérêt personnel, la résultante de tous ces choix au fond sera le meilleur intérêt général. Nous au contraire, nous croyons qu'une société marche mieux, qu'elle est plus équilibrée et plus forte si ses membres se parlent, discutent, échangent, partagent, font des choses ensemble. Je vois d'ailleurs dans l'explosion du phénomène des Apéros géants l'expression de cette volonté de retrouver le « nous » au profit du « je », même si je sais les précautions qu'il faut prendre avec ces manifestations. Cette question sera d'ailleurs au cœur d'une conférence aujourd'hui à 14 heures, dans le cadre de ce NEUJ PRO et je m'en félicite.

A tous les jeunes, je veux dire : ne vous laissez pas décourager, ne renoncez pas, ne vous avouez pas vaincus, battez-vous et nous nous battons avec vous, pour que la France accepte ce qu'est devenue sa jeunesse, plurielle, diverse, colorée, s'en réjouisse et sache en tirer parti ; et puis, il faudra bien que la France reconnaisse comme ses enfants légitimes tous ceux dont les familles sont venues d'ailleurs et qui, bien qu'étant Français à part entière, doivent se battre contre les préjugés, bien plus que les autres. Comme le dit l'humoriste JAMEL, l'ascenseur social reste bloqué au sous-sol et ne dessert plus les étages du haut ; et le modèle que certains proposent à nos enfants, face aux grandes transformations du monde, peut se résumer à peu près à ceci : soit compétitif, ne pense qu'à toi et tais-toi ; nous n'acceptons pas ce modèle ; la jeunesse est tour à tour déchirée, révoltée, mélancolique, elle est passionnée, elle est intransigeante, sa caractéristique est bien de pouvoir incarner tous les sentiments à la fois, amoureux, triste, enthousiaste et déçu ; mais la jeunesse est d'abord une formidable envie, l'envie de croire, l'envie d'aimer, l'envie de savoir, l'envie de vivre. Cette envie jamais satisfaite peut expliquer que le bonheur serein n'est pas souvent l'affaire des jeunes ; BAUDELAIRE en a parlé mieux que quiconque : « ma jeunesse ne fut qu'un ténébreux orage, traversée çà et là par de brillants soleils ». Soyez audacieux, radicaux et réalistes à la fois, restez plus que jamais capables de répondre à l'urgence, et en même temps, de voir l'avenir, votre avenir à long terme. Je vous remercie.

Camille DORIVAL, Journaliste

Bonjour, bienvenue à ces Rencontres nationales des professionnels et des élus de la jeunesse ; cette table ronde d'ouverture vise à faire un bilan des politiques de la jeunesse, un an après le plan « Agir pour la jeunesse ». Pour introduire cette table ronde, je voulais re-contextualiser, pour rafraîchir la mémoire de tous, car on oublie certaines choses assez vite.

En juillet 2009, un Livre vert sur la jeunesse a été présenté, élaboré à partir des réflexions d'une commission de 80 membres, réunis autour de Martin HIRSCH, et issus de divers horizons ; cette commission était composée aussi bien d'associations de jeunesse que de syndicats, de représentants du patronat, d'économistes, de représentants de collectivités, etc. Le Livre vert sur la jeunesse définissait comme priorité d'action le renforcement de l'autonomie des jeunes et l'exercice de la citoyenneté, ainsi que la remise à plat de tous les dispositifs liés à l'orientation et à l'insertion des jeunes. Le principal point d'achoppement au sein de la commission a été la question des ressources ; certains membres de la commission défendaient la création d'une dotation d'autonomie qui serait versée aux jeunes en une fois, qu'ils pourraient utiliser pour financer une formation, ou pour leur recherche d'emploi ; Martin HIRSCH notamment défendait cette position ; d'autres membres au sein de la commission préféraient le versement d'une allocation mensuelle pour les jeunes, à condition qu'ils remplissent certaines obligations, comme suivre une formation par exemple.

Au final, le rapport de la commission ne tranchait pas vraiment sur cette question et évoquait les deux possibilités ; trois mois après, en septembre 2009, Nicolas SARKOZY a présenté un plan « Agir pour la jeunesse » où il retenait un certain nombre des propositions du Livre vert ; il prévoyait plusieurs mesures, notamment l'extension du RSA, aussi bien RSA socle que RSA activité, aux moins de 25 ans, même s'ils n'ont pas de charge de famille ; cette extension a été faite depuis le 1^{er} septembre

2010, mais sous certaines conditions d'activité qui sont très restrictives et qui font que la plupart des jeunes, dans les faits, ne pourront pas accéder au RSA.

Le plan « Agir pour la jeunesse » prévoyait également d'expérimenter de nouvelles formes d'aide financière pour les jeunes ; il prévoyait d'accorder un 10^{ème} mois de bourse aux étudiants boursiers lorsque la durée de leur formation le justifie ; il prévoyait également une augmentation de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé pour les jeunes et le développement du service civique ; c'est le rôle qui a été confié à l'Agence nationale du service civique créée par la suite, dont Martin HIRSCH en quittant le Gouvernement a pris la présidence.

Fin septembre 2010, à l'Assemblée Nationale après la présentation de ce plan, Marc-Philippe DAUBRESSE qui est devenu Ministre de la jeunesse et des solidarités actives, en lieu et place de Martin HIRSCH, a présenté un premier bilan du plan « agir pour la jeunesse » où il indiquait que 80 % des mesures annoncées avaient déjà été mises en œuvre ; il annonçait aussi de nouvelles mesures ; parmi ces mesures, la création de 8 laboratoires territoriaux pour la jeunesse, qui visent à développer des expérimentations de dispositifs d'accompagnement des jeunes, en matière d'emploi, d'orientation, de ressources, de service civique, etc. Il annonçait aussi le renforcement de l'enveloppe pour la mise en œuvre des plates-formes locales de suivi des jeunes qui décrochent du système scolaire ; il annonce aussi la création d'un statut de pré-majorité pour les jeunes de 16 à 18 ans qui veulent créer ou diriger une association ; cela pourra être fait dès lors que l'on a 18 ans désormais ; et surtout, mesure majeure à mon sens, l'expérimentation d'un revenu contractualisé d'autonomie, une allocation de 250 € par mois qui s'adresse à deux types de jeunes : les jeunes peu qualifiés, en grande difficulté d'insertion, et les titulaires d'une licence, mais qui sont au chômage depuis au moins 6 mois et qui ne peuvent pas prétendre à l'allocation chômage. Je ne vais pas développer davantage sur ces nouvelles mesures annoncées, car Marc-Philippe DAUBRESSE n'a finalement pas pu venir parmi nous aujourd'hui, mais il sera représenté tout à l'heure par son Directeur de la jeunesse et de la vie associative, Yann DYEVE, qui s'exprimera en clôture de cette table ronde et qui vous détaillera certainement les mesures annoncées par le Ministre.

Pour vous présenter nos intervenants aujourd'hui, vous aurez pas mal de changements par rapport au programme que vous devez avoir ; nous annonçons 2 femmes à la table ronde notamment, il n'y en a aucune à part moi ; pour représenter les associations, nous avons Gilles LE BAIL, qui remplace Nadine DUSSERT, car il est Président du CNAJEP, il représente les associations de jeunesse et d'éducation populaire. Nous avons ensuite 3 politiques, avec Jean-Paul DUFREGNE que vous avez entendu tout à l'heure, qui est Président du Conseil général de l'Allier, Bernard POZZOLI, vice-Président du Conseil général de l'Allier, chargé de l'enseignement, des transports scolaires et de la jeunesse, et Jean-Pierre BONToux, Vice-Président du Conseil général de Seine et Marne, chargé de la jeunesse, des sports et de la prévention spécialisée, qui intervient également en tant que représentant de l'Assemblée des Départements de France. Valérie BEQUET était aussi annoncée pour intervenir, malheureusement elle est souffrante et n'a pu être parmi nous aujourd'hui. Je vais d'abord passer la parole aux associations et à Monsieur LE BAIL, qui va réagir sur le Livre vert et le plan « Agir pour la jeunesse ».

Gilles LE BAIL, Président du CNAJEP

Il était prévu sur le programme que Nadine DUSSERT intervienne, c'est la Vice-Présidente du CNAJEP ; nous pensions que le Ministre était présent et qu'il valait mieux que le débat s'organise avec le Président du CNAJEP plutôt que la Vice-Présidente, c'est partie remise j'espère.

Avant de faire le bilan du Livre vert et du plan « Agir pour la jeunesse » et donner les éléments, il faut je pense revenir sur un certain nombre d'éléments de contexte aujourd'hui, qui touchent la jeunesse. Deux éléments assez précis peut-être : le premier est la situation à la fois sociale, économique, dans laquelle se trouvent les jeunes aujourd'hui, le deuxième est lié à la question de la réforme des collectivités ; pour faire le bilan ou l'évaluation du point d'étape du Livre vert, je pense qu'il faut replacer ces deux questions dans un contexte aujourd'hui particulièrement difficile.

Monsieur le Président du Conseil général rappelait tout à l'heure le chômage des jeunes, il est aujourd'hui de plus en plus fort : 25 % de la jeunesse est au chômage ; un certain nombre d'autres éléments se greffent sur ces difficultés d'accès à l'emploi et d'insertion professionnelle des jeunes, entre autres un certain nombre de stigmatisations à l'embauche, on le sait bien, soit à un moment

donné sur l'âge de ces personnes, voire leur lieu d'habitation ; ce sont des éléments parfois stigmatisants pour leur entrée dans l'emploi.

Deuxième élément de contexte : les jeunes doivent faire face à une stigmatisation par rapport à un discours sécuritaire qui peut être développé aujourd'hui, entre autres, on le voit bien par rapport aux événements que nous avons eus cet été à Grenoble. Le troisième point de contexte, pour comprendre dans quelle situation se trouvent les jeunes aujourd'hui en France, c'est aussi la question des retraites, car un certain nombre de jeunes se retrouvent, ou pensent être dans un système de double peine : à la fois, on leur propose d'accéder de plus en plus tardivement à un emploi et à une insertion professionnelle, et dans un deuxième temps, on leur demande de participer, de façon tout à fait normale à la solidarité nationale, mais dans un système de solidarité où il n'est pas sûr que dans 40 ans, ils puissent en bénéficier. Il faut comprendre ce contexte particulièrement difficile pour les jeunes aujourd'hui, particulièrement incertain ; il faut l'avoir en tête quand on va essayer de mettre en place des politiques en direction de la jeunesse.

Deuxième point de contexte qui nous paraît important, c'est la question de la réforme des collectivités, pourquoi ? Car aujourd'hui en France, 80 ou 85 % des politiques publiques en matière de jeunesse sont menées par les collectivités ; nous avons aujourd'hui trois réformes, la révision générale des politiques publiques, la réforme de la taxe professionnelle et la réforme des collectivités portant notamment sur la remise en cause de la clause générale de compétence ; les collectivités se retrouvent dans un effet ciseau, à la fois de perte d'autonomie financière, et donc de perte d'autonomie politique pour mener à un moment donné des politiques publiques en direction de la jeunesse.

C'est particulièrement inquiétant, et il faut bien l'avoir en tête quand on se demande aujourd'hui quelle politique mener en direction des jeunes ; rappelons-nous que les collectivités locales, tant parce qu'elles avaient un certain nombre de compétences obligatoires, que parce qu'elles ont eu aussi une volonté politique de mener des politiques publiques en direction des jeunes, ces collectivités sont à terme aujourd'hui en très grosse difficulté, et peut-être dès 2011, car on voit en parallèle le gel des dotations aux collectivités pour les 3 ans à venir. Ce sont des éléments qu'il faut avoir en tête ; là-dessus le CNAJEP a défendu 2 positions, à la fois dans le cadre de la réforme des collectivités, de maintenir la clause générale de compétence ; le deuxième élément que le CNAJEP a défendu et défend toujours, c'est le fléchage d'une compétence jeunesse partagée entre l'ensemble des acteurs du territoire ; c'est quelque chose que nous défendons ; nous savons qu'il y a prochainement, le 3 novembre, une commission mixte paritaire ; nous avons de nouveau adressé une lettre aux parlementaires en ce sens. C'est ce que je peux dire pour l'instant sur le contexte de la jeunesse et les inquiétudes que l'on peut avoir, lorsque l'on va commencer à réfléchir et faire l'évaluation, ou avoir un avis, à la fois sur le Livre vert et le plan « Agir pour la jeunesse ».

Un élément, si je poursuis sur le Livre vert : je reviens encore une fois sur la réforme des collectivités ; au CNAJEP, nous pensons que même si la loi sur la réforme des collectivités est adoptée très prochainement, il faut repenser le modèle de décentralisation en France ; c'est quelque chose qui nous paraît important ; c'est peut-être une annonce aussi, car nous allons organiser une journée, le 13 décembre, au CNOS (comité national olympique du sport français) pour réfléchir avec l'ensemble de nos partenaires et collectivités sur des propositions à faire, si la loi est adoptée, de voir et mettre en débat un certain nombre de propositions que nous avons sur les questions de jeunesse, pour pouvoir porter un nouveau modèle de décentralisation. Sur le Livre vert, deux points nous paraissent positifs : rappeler que le CNAJEP a été l'un des acteurs qui a participé à la rédaction du Livre vert, ou du moins à la réflexion sur le Livre vert ; en tant que CNAJEP, nous pensons que le Livre vert était intéressant, dans le sens où il posait un cadre de concertation entre l'ensemble des acteurs de la jeunesse ; c'était quelque chose d'important et qui nous manquait aujourd'hui ; il posait, dans les analyses et propositions, des bases de travail intéressantes.

Trois limites que l'on peut voir aujourd'hui, je pense qu'elles prennent encore plus de sens quand on fait référence au contexte que je viens d'évoquer : la première limite est la segmentation de la jeunesse, car le livre vert parlait de l'idée de développer des politiques publiques en direction des 16-25 ans et seulement des 16-25 ans ; on peut parfaitement imaginer qu'avant 16 ans et qu'après 25 ans, les personnes sont encore jeunes, et poser la question de : quelle politique mener en direction de ces jeunes ? Car l'objet d'une politique publique pour nous est bien de favoriser de façon systématique l'émancipation des jeunes et de créer les conditions de cette émancipation. Deuxième

point sur la transversalité : nous pensons absolument nécessaire d'avoir des politiques en matière de jeunesse transversales en France, que ce soit au niveau de l'Etat ou au niveau des collectivités ; la transversalité proposée par le Livre vert était encore imparfaite car elle marginalisait deux champs pour nous, à la fois le champ de la culture et le champ des loisirs ; pour nous donc, imperfection en cela.

Troisième élément, on le voit bien dans le contexte que l'on connaît aujourd'hui, la question des modalités ; le Livre vert posait un certain nombre de réflexions, faisait un certain nombre de propositions ; la question importante pour nous aussi, pour aller au delà des constats et des propositions, c'était les modalités de mise en œuvre ; ces modalités sont plutôt floues pour nous, aujourd'hui, dans un contexte où les moyens dont peuvent disposer, à la fois l'Etat ou les collectivités, avec cette perte future d'autonomie financière. Cela peut remettre en cause la volonté de développer des politiques jeunesse aujourd'hui dans ce pays.

Camille DORIVAL

Je passe la parole à Monsieur BONTOUX, Vice-Président du Conseil général de Seine et Marne, mais également Président d'une mission locale en Seine-et-Marne ; vous avez la double casquette et pourrez peut-être réagir à double titre aux politiques de jeunesse menées actuellement.

Jean-Pierre BONTOUX

Bonjour et merci à Jean-Paul DUFREGNE d'avoir donné un ton juste à cette réunion, merci aussi pour son accueil et merci à la ville de Vichy.

J'ai envie de réagir à la fois sur le Livre vert et les différentes casquettes que j'ai me permettent d'avoir une vision un peu plus large qu'une traditionnelle mission de conseiller général, sur deux ou trois choses dites en préambule, notamment par le Président du CNAJEP sur la clause générale de compétence, c'est quand même un sujet très lourd pour l'avenir.

Les politiques jeunesse globalement, qu'est-ce aujourd'hui en France, sérieusement ? On regarde le budget du Ministère, ensuite le budget des Régions, celui des Conseils généraux, et des collectivités locales ; on peut essayer de faire des comparaisons ; or, la compétence n'est pas du tout édictée par la loi, par quelques aspects ; un aspect très important que peut-être certains d'entre vous connaissent, par exemple le Conseil général, sa première compétence dans le domaine de la jeunesse au sens large du terme est la protection de l'enfance ; dans un département comme le nôtre, 126 M€, un département de 1,3 million d'habitants ; cela donne une indication ; la prévention spécialisée, qui n'est pas une compétence complètement édictée en tant que telle du point de vue de la loi, mais qui reste quand même du domaine du Conseil général, un département comme le nôtre, c'est 7 M€, 115 ETP, animateurs, éducateurs de rue ; cela donne la dimension. On parle du Livre vert, des chiffres sont énoncés, cela donne l'impression, quand on est Smicard, que ce sont des sommes énormes, mais pour ceux qui ont en gestion les affaires publiques, ce sont des sommes totalement dérisoires.

Quand on dit 55 M€ pour les missions locales, on les répartit par mission locale, cela fait 1 ETP. Il faut dire la réalité ; or, les problèmes se sont incontestablement aggravés ; le Président du Conseil général de l'Allier l'a bien indiqué, nous le vérifions nous-mêmes, dans les territoires organisés suivant les départements ; nous, ce sont des maisons départementales des solidarités, ailleurs ce sont des unités d'action sociale ; là où l'on déconcentre les activités sociales du département, dont je rappelle que c'est la première responsabilité, en France, quand on parle solidarité, le premier acteur est le Conseil général, toutes générations confondues, on voit bien l'évolution constante à laquelle nous avons à faire face, notamment à travers les FAJD, différents dispositifs, la protection de l'enfance que j'évoquais tout à l'heure, qui touchent également les jeunes. Nous le voyons, nous avons vraiment une situation qui s'aggrave ; en terme de chômage, un niveau très élevé de chômage des jeunes avec depuis quelques mois une stagnation de ce chômage, mais une augmentation considérable de la précarité.

C'est un sujet qui me tient à cœur ; vous parliez du Livre vert et de ma double casquette, je trouve que l'on a un véritable problème face aux jeunes aujourd'hui de responsabilité lorsqu'on voit que, massivement, ces jeunes rentrent dans la vie par la précarité et ce, pendant de longues années ; avant, c'était du temps des TUC, vous vous en rappelez pour certains, cela fait 20 et quelques années maintenant, quelques mois, quelques années ; maintenant on en est à combien ? On arrive bientôt à la précarité jusqu'à 30 ans ; or, on s'aperçoit en fait que la société entière est devenue précaire ; vous

avez vu les derniers chiffres : 51 % des salariés n'ont pas un contrat à durée indéterminée ; cela veut dire que 49 % sont en état de précarité ; et on a fait cela avec la jeunesse ; c'est par la jeunesse que l'on a fait rentrer massivement la précarité dans le travail.

C'est pourquoi l'ensemble des dispositifs certes peut améliorer quelques situations temporairement, mais ce sont des cautères sur des jambes de bois, massivement ; et cela pose un autre problème, un problème de respect et de dignité ; quand on discute avec des jeunes dans les missions locales, ou lors de rencontres, comme nous l'avons fait dans notre département, lors de rencontres départementales, nous avons organisé une quarantaine de rencontres sur tout le territoire, la première revendication des jeunes est le respect et la dignité ; avant des revendications de loisirs, d'emploi, c'est d'abord le respect et la dignité ; comment voulez-vous que des jeunes se sentent respectés quand on leur présente un sous-emploi, une sous-rémunération, ils ne peuvent pas rentrer dans la vie active ; mon collègue Président du Conseil général a parfaitement raison, pour notre génération, on terminait (pour moi, apprenti, ouvrier) ; on rentrait, évidemment on était dans le bas de l'échelle, dans le bas de l'ascenseur, mais on rentrait P1, on ne rentrait pas sous-professionnel premier échelon ; on rentrait professionnel premier échelon au salaire ad hoc, prévu par la convention collective ; aujourd'hui, les jeunes, ce sont des CIVIS, des parcours d'insertion, des stages bidons plus ou moins avoués ; en fait, jamais on ne leur propose de rentrer dans la vie active normalement, par la grande porte ; évidemment, il faut les aider ; évidemment il faut qu'ils aient des tuteurs, des compagnons de travail, à l'atelier, au bureau, dans les laboratoires, sur les chantiers, qui les aident, qui les forment ; à notre génération aussi, on nous aidait à nous former ; mais pourquoi ne considérerait-on pas, un jour ou l'autre que les jeunes, quand ils rentrent dans le monde du travail entrent par la grande porte ? Arrêtons de multiplier les dispositifs à l'infini, dont on voit bien que l'on n'obtient pas un résultat.

Temporairement, on y arrive, mais sur la durée, regardons le résultant : 49 % ont maintenant un contrat à durée indéterminée ; cela veut dire que des jeunes qui sont entrés dans la précarité voici 20 ans sont toujours précaires aujourd'hui en fait comme salariés, pères de famille ; cela nous pose un problème de société globalement ; c'est pourquoi le Livre vert, autant il avait des avancées grâce à l'action notamment des associations qui avaient bien poussé dans ce domaine, en même temps, on voit bien que l'on n'y arrive pas et qu'il faut inverser la tendance, il faut vraiment transformer les choses, plus que jamais je crois.

Camille DORIVAL

Monsieur POZZOLI, inverser la tendance, est-ce que vous avez la même opinion sur la situation actuelle des jeunes ?

Bernard POZZOLI, Vice-Président du Conseil général de l'Allier

Les uns et les autres l'ont déjà dit, je ne vais pas reprendre, je crois que les jeunes sont dans une situation encore plus difficile que beaucoup d'autres catégories, dans une situation de crise, dans une situation d'incertitude, nous en avons parlé hier soir pas mal dans la rencontre des territoires, incertitude sur la réforme territoriale, les compétences qui seront permises aux uns et aux autres, mais aussi sur le problème des moyens, de l'autonomie financière et de l'étranglement des collectivités territoriales ; il est vrai que ce sont des incertitudes fortes.

Je voulais revenir sur le Livre vert et ces rencontres du NEUJ PRO ; d'une manière générale, depuis quelques années, on s'était dit que l'on n'invitait pas de Ministre, pour plusieurs raisons ; d'abord, car effectivement, c'est toujours compliqué jusqu'au dernier moment de savoir s'il ne va pas y avoir un événement qui fera qu'il ne sera pas là ; et on s'était dit aussi « il ne faut pas non plus que l'on ait l'impression, soit de vouloir flatter un Gouvernement, si c'était le cas, ou au contraire même, permettre une sorte de défoulement » ; on s'était un peu abstenu pendant quelques années.

Et puis l'année dernière, on s'est dit : Martin HIRSCH, Haut Commissaire, le Livre vert de la jeunesse, il paraissait difficile de ne pas saisir cette opportunité face à tous les acteurs jeunesse qui se réunissent chaque année dans l'Allier, de ne pas discuter avec lui ; on avait donc fait venir Martin HIRSCH, qui est venu, a présenté un certain nombre de choses, a discuté ; il y avait un espoir avec le Livre vert, qui germait ici ou là, même si on ne se faisait pas beaucoup d'illusions, car il y a le contexte et un certain nombre de réalités. Et cette année, on s'est dit : il y a un nouveau Ministre de la jeunesse, un an après, il est quand même intéressant de faire le bilan ; c'était juste pour remettre le contexte ; je ne sais pas ce que l'on fera en 2011, mais aujourd'hui, il y avait cet espoir, et il y avait l'espoir que le dialogue se mette vraiment en œuvre entre ceux qui sont en charge des responsabilités

et tous ceux qui, sur le terrain, doivent agir, faire face aux difficultés des jeunes, proposer des solutions, répondre aux attentes des jeunes, les accompagner.

Sur ce Livre vert, il y avait un certain nombre d'espoirs, d'attentes ; Gilles LE BAIL l'a dit tout à l'heure, cela donnait un cadre de concertation qui devait permettre, déjà de faire un diagnostic, peut-être partagé, mais au moins permettre à chacun de poser le diagnostic sur la jeunesse, d'avoir des analyses peut-être communes, et d'avoir des solutions, des pistes ; il y avait cette idée d'expérimentation. Aujourd'hui où en sommes-nous ? Je peux vous donner au moins l'exemple du département de l'Allier : il a fait le choix de s'inscrire dans cette démarche du Livre vert et cette démarche d'expérimentation ; avec le Président Jean-Paul DUFREGNE, nous avons demandé à nos services de travailler sur un certain nombre de projets que nous avons déjà en germe dans nos politiques. Le premier projet était l'insertion des jeunes par l'habitat en milieu rural, qui faisait partie des pistes que le Haut Commissaire avait ouvertes ; nous avons déposé un dossier, je l'ai ici, nous l'avons remis à Martin HIRSCH le 15 octobre 2009, avec un vrai projet de travail avec les associations, missions locales et autres sur le terrain, pour identifier les jeunes qui pouvaient avoir des besoins, justement, un travail avec le milieu économique pour identifier des postes d'apprentis, peut-être, du travail, de la formation, et un travail avec notre outil lié à l'habitat, Allier Habitat, Office Public de l'Habitat, pour voir comment dans les centres-bourgs, un certain nombre d'endroits, des logements pouvaient être réhabilités, pour pouvoir permettre à un jeune qui pouvait trouver un emploi, un poste d'apprenti, une formation, d'être logé.

Je dois vous dire que pour le moment, ce dossier d'expérimentation, nous l'avons toujours, nous avons continué de travailler au niveau du plan de l'habitat, mais nous attendons toujours la réponse du Ministre de la jeunesse et nous n'avons pas pour le moment d'aide. Nous avons aussi déposé un dossier sur le NEUJ PRO en expliquant l'originalité de nos démarches ici, mais aussi du NEUJ PRO départemental que nous avons créé en 2010, en réunissant l'ensemble des acteurs jeunesse du département pour une journée de travail, NEUJ PRO départemental qui va se poursuivre en 2011. Il y avait un autre dossier, dans le département de l'Allier, mais porté par une association, VILTAIS, sur l'insertion des jeunes aussi, à travers un pôle de compétitivité, à travers la mécanique et le team racing VILTAIS qui fait de la moto, qui permet à des jeunes des quartiers et des jeunes un peu éloignés de l'emploi, dans des situations parfois difficiles, non seulement de s'intégrer dans un projet professionnel mais de s'intégrer dans un projet associatif, d'échange, qui va jusqu'à l'excellence, puisqu'ils font en moto maintenant le championnat de France des 1.000 centimètres cubes d'endurance, le Bol d'Or peut-être l'année prochaine et quelques épreuves de championnat du monde ; des jeunes des quartiers arrivent, avec quelques moyens, par la force d'une association, à faire des choses qu'ils n'auraient jamais cru possible de faire. Nous espérons que cette association pourra être soutenue, comme cela avait été promis. Ce sont quelques éléments sur le Livre vert et la façon dont on le voit, ou dont on le vit dans l'Allier ; il y a bien eu des choses de faites, bien entendu, par ailleurs.

Je voudrais dire deux mots sur la politique jeunesse du département de l'Allier ; il est vrai que nos politiques ne sont qu'un petit morceau ; le représentant de l'ADF le disait très bien, ce sont quand même des montants dérisoires par rapport aux besoins et par rapport à ce que d'autres pourraient mettre ; il n'empêche par exemple que dans le département de l'Allier, à part l'action sociale, le budget jeunesse est un des seuls qui progresse et qui a progressé depuis 3 ans ; nous avons fait le choix de faire de la jeunesse une priorité, et ce ne sont pas simplement des mots ; il faut aussi donner à la jeunesse un certain nombre de signes, il faut qu'elle sente que d'abord, on sait qu'elle existe ; on sait bien qu'elle a des difficultés, mais on essaie aussi d'apporter un certain nombre de réponses et de l'associer.

Nous avons mis en place des actions sous trois angles : l'autonomie des jeunes, vous en avez parlé, cela faisait partie des orientations du Livre vert ; pour l'autonomie des jeunes, Jean-Paul DUFREGNE, le Président du Conseil général l'a dit tout à l'heure, nous avons mis en place l'aide au permis de conduire : 300 à 500 € par jeune, avec un plafond de ressources pour les parents et pour le jeune pour en bénéficier, et aujourd'hui, 2.500 jeunes ont bénéficié d'une aide allant de 300 à 500 € ; c'est-à-dire qu'ils paient en gros un tiers du permis de conduire ; là aussi, Martin HIRSCH, l'année dernière nous avait dit que c'était très bien, qu'il envisageait de mettre en place une action de ce type et qu'il allait pouvoir nous aider, puisque nous étions en quelque sorte un peu précurseurs ; nous sommes pour le moment tout seuls à financer, en gros nous avons mis pour le moment 1 M€ sur l'aide au permis de conduire. Il y avait l'habitat, j'en ai parlé tout à l'heure, cela fait aussi partie de l'autonomie

des jeunes : la mobilité, dans un département rural, c'est capital ; un jeune qui doit se déplacer doit avoir un moyen de locomotion ; l'habitat, car il est clair aussi que l'autonomie du jeune passe par la possibilité de pouvoir se loger. Il y avait une démarche autour de l'insertion et de l'emploi ; par exemple, on vient de décider au Conseil général, c'est peu mais c'est quand même beaucoup par rapport au contexte, de créer 15 postes d'apprentis au sein de la collectivité territoriale, pour permettre à des jeunes, montrer l'exemple, d'accéder ensuite à un emploi ; et un soutien aux missions locales, important, le plus important d'ailleurs des 4 départements de la région Auvergne. Dernière chose, mais il y en a certainement d'autres, la clause sociale dans les marchés publics ; cela représente 100 emplois créés ainsi ; nous avons créé un poste en plus, un cadre, une personne qui ne s'occupe que de cela : intégrer dans les marchés publics l'obligation de créer des emplois pour des personnes éloignées de l'emploi, les jeunes et les personnes en insertion.

Deuxième point, après l'autonomie des jeunes, c'était l'expression des jeunes ; nous avons créé en 2010 le site Internet jeunesallier.fr, il a été créé avec les jeunes et pour les jeunes ; ce n'est pas l'institution qui a créé un site Internet pour dire aux jeunes « on fait cela pour les collègues, on fait cela pour l'insertion », non ; avec une webmestre embauchée par le Conseil général, nous avons créé un comité de pilotage avec des jeunes ; j'y suis allé une seule fois, c'était la première fois, pour leur dire « voilà ce que l'on attend de vous », c'est tout ; et à la fin, on a proposé au bureau du Conseil général, à l'exécutif, ce qu'avaient fait les jeunes, pour qu'il y ait quand même une vérification par la collectivité, car cela allait être mis en ligne sous la responsabilité du Président ; mais ce sont les jeunes qui ont créé le logo, le visuel, les rubriques, mis le contenu dans les rubriques ; aujourd'hui, ce site Internet jeunes qui a été présenté ici même à Vichy le 13 juin dernier, continue ; ce sont les jeunes eux-mêmes qui continuent d'alimenter ; il y a donc cette expression des jeunes.

L'autre chose, c'était MAGMA, dont le Président a parlé tout à l'heure aussi, que vous avez vu là, le premier rassemblement, le premier festival jeunes Allier ; nous l'avons voulu vraiment pour les jeunes ce Festival, sur les aspects culturels, économiques, échanges artistiques, sportifs, etc. 1.500 jeunes du département, que nous avons amenés par transport gratuit y compris, pour que tous les jeunes du département puissent en profiter, que les jeunes puissent s'exprimer.

Dernier point, le partenariat avec les acteurs jeunesse ; je parlais du NEUJ PRO départemental, il y avait eu la conférence départementale, pour une collectivité territoriale, dire « priorité jeunesse » et mettre en place une politique jeunesse, cela ne peut pas se concevoir sans la relation avec les acteurs jeunesse ; pour élaborer les politiques, savoir quelles sont les attentes des jeunes, qui ne sont pas les mêmes en milieu urbain, en milieu rural, il y a un certain nombre de choses à prendre en compte, il faut pouvoir s'appuyer sur les acteurs locaux. Voilà comment, nous, nous avons pris en compte ces aspects, au sein du département de l'Allier et comment nous attendons quand même quelques éléments de la suite du Livre vert.

Camille DORIVAL

Effectivement, le respect, la confiance, c'est quelque chose qui ressort beaucoup dans les demandes des jeunes, sur la manière dont on les traite ; on parlait aussi tout à l'heure de nécessité de politique globale, transversale de la jeunesse, Monsieur DUFREGNE, vous souhaitez peut-être développer un peu là-dessus, sur ce que vous faites dans l'Allier ? Monsieur POZZOLI parlait d'espoir avec le livre vert de la jeunesse, est-ce qu'un an après, on peut dire que l'espoir a été déçu, ou qu'il y a encore des choses à faire, des choses qui ont été faites, positives, etc. ?

Jean-Paul DUFREGNE, Président du Conseil général de l'Allier

Ecoutez, il y a quand même beaucoup d'espoirs déçus ; on parle beaucoup de choses aujourd'hui ; on ouvre des perspectives, et on les referme rapidement ; je veux revenir un tout petit instant quand même sur ce qui a été abordé par rapport à la réforme des collectivités territoriales et aux moyens des collectivités ; on en parle beaucoup, mais je pense que l'on n'a encore pas complètement mesuré les conséquences sur les politiques que nous conduisons.

Ce ne sont pas que des mots tout cela ; ce sont de véritables réalités auxquelles nous sommes confrontés ; on a parlé de suppression de clause générale de compétence, les choses avancent, on risque demain de ne plus faire un certain nombre de choses, ou de ne plus pouvoir prendre un certain nombre d'initiatives que l'on prenait ; il y aura des possibilités de mutualisation, de contractualisation, et effectivement, peut-être de mise en place de transversalités, qui nous permettraient de faire vivre un certain nombre de projets ; tout n'est pas systématiquement forcément à jeter.

Mais le gros problème, je veux bien que l'on parle d'autonomie des jeunes, si on n'a rien à mettre en face ? Et ce n'est pas simplement rien à mettre en face, c'est aussi amputer les moyens dont nous disposons aujourd'hui ; le Conseil général a des compétences obligatoires, notamment dans le domaine social, les 3 allocations de solidarité, l'APA, les RSA, l'APCH, ces dépenses augmentent plus vite que nos recettes ; nos recettes stagnent et vont stagner durablement, puisqu'on trouvait qu'on dépensait trop ; on réduit donc notre autonomie financière ; l'année prochaine, dans un département comme le nôtre, nous ne voterons plus qu'une taxe, le foncier bâti, qui nous rapportera 55 M€ sur un budget de 420 M€, alors que l'an dernier, nous votions 4 taxes, qui nous rapportaient 135 M€ sur un budget de 420 M€ ; nous n'allons donc plus maîtriser que 55 M€ sur nos recettes contre 135 M€ l'année précédente ; vous voyez bien que lorsqu'on va augmenter la fiscalité, cela ne va pas forcément avoir le même effet de levier.

Le reste : des compensations ; c'est un grand mot, le mot « compensation » ; on nous dit d'ailleurs souvent « à l'€ près » ; c'est moins que l'€ près ; et le reste ? Des dotations que l'on nous annonce gelées ; le Président de la République avait dit 2011 ; François BAROIN a dit : 2011, 2012, 2013 ; 3 ans ! D'un côté, les dépenses obligatoires qui progressent, les recettes qui stagnent, et que nous ne maîtrisons plus qu'à hauteur de 15 % ; quelle est la conséquence directe ? C'est que nous ne pourrions plus développer des politiques volontaristes, celles que l'on considère utiles à nos concitoyens, à nos territoires ; les territoires ne sont pas tous les mêmes ; dans l'Allier, c'est un département rural ; nous avons par exemple un plan pour l'agriculture ; en Hauts de Seine, je suppose qu'il n'y a pas de plan agricole.

Ces politiques volontaristes vont, par la force des choses, diminuer, et notamment des politiques transversales que nous conduisons aussi par rapport à la jeunesse, car quand on parle des jeunes, c'est globalement qu'il faut prendre les jeunes ; chez nous, cela commence, vous l'avez dit tout à l'heure, à la protection maternelle et infantile, etc. Ensuite, c'est tout ce qui concerne nos compétences au niveau des collèges, les investissements que nous faisons là-dedans, mais tout ce que nous faisons à côté, que nous ne sommes pas obligés de faire : fonds d'aide aux étudiants, fonds d'aide aux jeunes, transports scolaires, soutien à la culture, soutien au sport ; l'aide au permis de conduire, 2.500 jeunes, 1 M€ déjà ; demain, est-ce que nous pourrions maintenir cette politique ? Donc, aujourd'hui, on dit qu'il faut de l'autonomie, qu'il faut servir les jeunes et on nous envoie en face des restrictions budgétaires, on remet en cause la décentralisation, la capacité à intervenir des collectivités là où elles doivent intervenir, là où elles considèrent qu'il est utile d'intervenir ; c'est entre nous aussi une remise en cause du statut de l'élu ; d'ailleurs, nous, conseillers généraux, allons devenir conseillers territoriaux, nous siégerons au Conseil général, nous siégerons au Conseil régional, nous serons de super-élus, mais finalement, nous allons perdre la proximité dans tout cela, et nous allons perdre les moyens de conduire les politiques pour lesquelles nos concitoyens nous ont élus ; et c'est grave.

Donc, on peut tenir tous les discours que l'on voudra, des Livres verts, on peut en faire tous les jours, on peut clamer le besoin d'autonomie de nos jeunes, mais si on ne met pas les moyens, parce qu'on ne met pas les moyens (et des moyens, il en existe), si les moyens dont nous disposons aujourd'hui pour développer ces politiques, on nous les enlève, cela restera des mots, et nous serons encore dans une injustice qui va progresser. Les jeunes sentent cela ; la réforme des retraites, mon fils a 19 ans, la retraite c'est loin et heureusement d'ailleurs qu'il ne pense pas qu'à sa retraite, mais il se demande combien de temps on travaillera, comment on va organiser sa vie par rapport à cela. Un moment, on veut donner des signes aux jeunes, et à un autre moment, on leur donne des signes qui sont négatifs. Je voulais insister sur cela.

Vous savez qui seront les coupables ? C'est pour cela qu'il faut parler de cette question ; on nous dit là-haut : trop de dépenses de fonctionnement, il faut faire des économies, et ce sont nous, les collectivités territoriales, qui seront montrées du doigt parce que nous aurons diminué telle ou telle aide, que nous n'aurons pas eu d'autre choix que de faire cela ; on nous conduit à mener des politiques que nous ne cautionnons pas nous-mêmes. La question de la transversalité dans cette affaire, on peut tout à fait y réfléchir ; nous sommes dans une région, région Auvergne, le Conseil Régional veut développer des politiques pour les jeunes, nous qui avons fait de la politique jeunesse une de nos priorités, nous devons travailler ensemble ; on ne doit pas avoir des collectivités qui décident un certain nombre de choses et d'autres, d'autres choses ; nous devons être complémentaires. Ce sont aussi toutes les politiques que l'on peut conduire dans le cadre des contrats de territoire que nous avons avec les communautés de communes, avec les communautés

d'agglomération ; nous travaillons ces questions ; il faut donc de la lisibilité, il faut de la cohérence, et sur toutes ces questions, je n'ai pas attendu que l'on nous dise qu'il fallait les travailler pour qu'on le fasse ; Bernard POZZOLI a fait un excellent travail dans ce domaine. Mais avant toutes choses, pensons bien aux moyens aujourd'hui qui ne seront pas au rendez-vous pour conduire ces politiques.

Camille DORIVAL

En résumé, l'argent est le nerf de la guerre, aussi bien pour les collectivités et les politiques qu'elles mettent en place, c'est aussi le nerf de la guerre pour les jeunes directement ; pour ouvrir sur des perspectives d'avenir, Monsieur LE BAIL, que pensez-vous du revenu contractualisé d'autonomie qu'on nous annonce en expérimentation qui, je le rappelle, n'est que de 250 € par mois, moitié moins que le RSA socle, qui lui-même représente 50 % du seuil de pauvreté ; que faut-il en penser, quel avis avez-vous là-dessus ?

Gilles LE BAIL

Avant de répondre à votre question, je voudrais rajouter, car j'ai l'avantage de commencer, mais aussi peut-être de rebondir sur un certain nombre de choses qui ont été dites, on a bien pointé sur la réforme des collectivités la question des compétences, il faut pointer de façon très forte aussi la question des financements croisés, à la fois sur les investissements et les fonctionnements ; car la loi qui nous est proposée aujourd'hui réduira les financements croisés, ou la possibilité de faire des financements croisés à des communes de moins de 3.500 habitants, à des agglomérations de moins de 50.000 habitants ; il me semble que l'ensemble des actions que nous menons, que ce soit à un moment quand on crée un équipement, que l'on fait vivre un certain nombre de projets en direction de la jeunesse et des projets d'éducation populaire dans les territoires, nos associations fonctionnent car plusieurs niveaux de collectivités sont engagés derrière ces projets. La loi qui nous est proposée aujourd'hui supprime en 2014 cette possibilité de financements croisés ; c'est aussi un des éléments à pointer aujourd'hui dans ce qui nous est proposé.

Sur les perspectives maintenant, à la fois sur le plan « Agir pour la jeunesse » et peut-être de façon globale par rapport à une politique en direction de la jeunesse : l'un des éléments pour nous au CNAJEP qui est important, vous savez que nous allons entrer aussi dans une période de remaniement ministériel, c'est que nous puissions avoir demain un Ministère de la jeunesse de plein exercice ; c'est quelque chose qui est pour nous important car cela symboliserait la volonté politique de l'Etat de continuer à conduire une politique en matière de jeunesse ; c'est le premier point, je parle de façon globale. Le deuxième point que l'on peut noter, je rebondis sur la question de transversalité, c'est que le Premier Ministre avait réactivé un comité interministériel de la jeunesse qui nous permettait peut-être d'envisager cette transversalité ; ce comité interministériel de la jeunesse ne s'est plus réuni depuis plus de 18 mois ou 2 ans ; pour nous, c'est effectivement un signe de la difficulté de mettre en place une politique transversale.

Troisième point, je ne l'ai pas dit tout à l'heure, le Livre vert proposait entre autres une loi d'orientation et de programmation transversale sur la jeunesse ; aujourd'hui, ce projet de définir une loi d'orientation, une loi cadre sur les questions de jeunesse, n'est plus du tout abordé dans le livre vert. Je voulais aussi le rappeler, pour continuer à progresser sur le bilan et sur les perspectives et les souhaits que nous pouvons avoir pour les semaines et mois à venir. La question pour nous aujourd'hui, pour vous répondre, qui est majeure, c'est comment crée-t-on dans notre société les conditions pour que les jeunes puissent s'émanciper ? C'est une vraie question. On peut parler d'un certain nombre d'actions qui ont été mises en place ; on nous a présenté le RSA jeunes par exemple ; on sait pertinemment aujourd'hui que, même si c'est une avancée, la question du RSA jeunes touche très peu de jeunes aujourd'hui ; on le voit bien.

A été mis en place aussi, nous avons été parties prenantes, nous l'avons soutenu car le CNAJEP s'est fortement engagé dessus, le service civique ; nous pensons que c'est une avancée importante, car le service civique permet de créer et développer des conditions d'engagement du jeune ; il est vrai qu'entre autres, les moyens sont très importants sur la question du service civique, mais une politique en direction du service civique ne doit pas cacher l'ensemble des autres problématiques qui se posent en direction de la jeunesse et entre autres, les questions du revenu, les questions des moyens financiers dont peut disposer cette jeunesse pour s'émanciper. C'est ce que je peux dire aujourd'hui sur les éléments de perspective et l'analyse que l'on peut faire des mesures qui nous sont proposées.

Camille DORIVAL

Vous ne vous êtes pas prononcé en particulier sur le revenu de 250 € ; vous ne souhaitez pas le faire peut-être ? Nous demandons à Monsieur BONTOUX ce qu'il en pense.

Jean-Pierre BONTOUX

Je pense que la somme est relativement dérisoire. L'ensemble des mouvements de jeunesse et aussi beaucoup d'associations d'éducation populaire ont souhaité que ce soit un véritable revenu d'autonomie ; l'autonomie, ce n'est pas 250 €, c'est clair ; il faut vraiment que ce soit très sérieux ; cela peut être aussi assujéti à quelques contributions, dans le cadre de la retraite par exemple, pourquoi pas ?

Dans l'ensemble des dispositifs, on ne rentre pas dans le cadre général, donc, on n'est pas source d'éducation ; à partir du moment où les dispositifs sont hors du commun, de la règle générale, on n'éduque pas ; le jeune se retrouve dans une situation où il va quémander ; les jeunes sont en difficulté pour aller demander d'ailleurs, c'est un peu complexe pour eux ; sinon, je vous le dis franchement, simplement sur ma mission locale, qui rayonne sur 110.000 habitants, 3 cantons, si tous les jeunes connaissaient ce à quoi ils ont déjà un peu droit aujourd'hui, ce serait plein à craquer ; plein de jeunes ne connaissent pas les droits qu'ils ont, et parfois n'osent pas les demander ; c'est le premier point ; il devrait être tout à fait naturel d'avoir des allocations d'autonomie pour l'ensemble des jeunes, dès qu'ils sortent du circuit scolaire, rentrent dans différents dispositifs, pour pouvoir être autonomes, d'une manière sérieuse et responsable.

Cette allocation, par exemple s'ils rentrent dans des périodes de stage, cela peut compter pour les droits à la retraite ; quelques centaines de milliers de jeunes, chaque année, contribuent d'une manière ou d'une autre aux richesses du pays, mais ne contribuent pas à la retraite, du fait de certains dispositifs, ne contribuent pas aux charges générales de sécurité sociale, etc. on voit bien que l'on a un véritable problème ; je suis pour une allocation complètement responsable, mais d'un niveau permettant de vivre. Nous avons des problèmes de société très lourds ; quand on parle de l'Allier, la Seine-et-Marne est aussi comme l'Allier, avec de grandes difficultés de mobilité ; les RER arrivent cependant aux portes de la Seine et Marne, mais il y a d'énormes difficultés pour la mobilité des jeunes ; il faut donc aider dans ce domaine.

La question du logement est un problème chez vous, mais en Ile-de-France, avec la spéculation foncière, les jeunes ont vraiment une galère ; de plus en plus, ils dorment chez les copains, dans des garages, dans des voitures ; nous avons même toute une série d'acteurs sociaux qui ne travaillent que là-dessus, un certain nombre d'associations, voire des services du Conseil général sont amenés à travailler sur ces questions. Cela veut dire aussi : quel niveau de loyer ? A-t-on réalisé du logement accessible à ces jeunes ? Certaines dispositions actuelles ne favorisent pas la construction de logements sociaux, notamment en direction des jeunes ; il est clair que le prélèvement de 2,5 % sur les Offices HLM et les SEM ne vont pas faciliter la vie ; prélever 340 M€ comme cela sur les bailleurs sociaux, il est clair que cela ne va pas nous aider à créer du patrimoine ; je pense aux foyers de jeunes travailleurs, différentes formules : il est clair que s'il n'y avait pas les collectivités locales derrière, on n'aurait rien ; or, on a besoin dans l'autonomie, à la fois d'une allocation et en même temps, d'un certain nombre de dispositifs permettant au jeune de s'en sortir. Imaginez le niveau des loyers, je ne sais ce que c'est dans votre département, mais chez nous, il est vraiment très difficile de se loger, y compris en très grande couronne de l'Ile-de-France. Nous avons un véritable problème ; en regardant les textes de l'ADF, on voit que c'est un peu général ; dans toutes les grandes métropoles, un problème de spéculation foncière, grande difficulté ; le logement en milieu rural a aussi des difficultés ; en fait, toute la France est concernée par ce problème de logement.

Donc, l'allocation d'autonomie, oui, à un certain niveau ; à une époque, c'était 900 € qu'avaient réclamés les associations d'étudiants ; c'était déjà un niveau cohérent, à condition de ressources de la famille peut-être ; c'est un sujet de discussion ; je pense que l'on donnera un signe fort à la jeunesse en mettant ce niveau.

Dans les propos du Ministre, à l'époque de Monsieur SARKOZY quand il a tenu sa conférence à Avignon l'an dernier, on parlait de droits et de devoirs ; pour les jeunes, le terme « devoir », il faut l'éviter ; si l'on peut parler de responsabilité, ce serait mieux ; des droits et des devoirs, c'est un peu complexe ; la responsabilité, c'est se former, c'est un certain nombre de choses, évidemment, d'aller vers l'entrée dans la vie active, directement ; mais évidemment, il faut que la porte soit ouverte, que

l'allocation soit suffisante pour permettre l'entrée dans la vie active ; quand on totalise l'ensemble des dispositifs que l'on met en œuvre par ici ou par là, notamment dans les missions locales, on voit que l'on dégage des sommes assez conséquentes. Je parle de l'Etat, qui met des sommes, je pense également aux Conseils généraux et aux Conseils régionaux maintenant ; quand on totalise cela, je vois que l'on pourrait redéfinir une enveloppe financière assez conséquente pour les jeunes. Le Président du CNAJEP a eu raison de parler de fléchage ; la compétence générale, il faut la partager entre tous, de l'Etat à la commune, mais aussi flécher ; est-ce que tout ce qui concerne l'allocation jeune peut passer par les Régions, les Départements ou l'Etat ? Il faut avoir une véritable discussion.

Je reviens au nom de l'ADF sur une question : le Livre vert est très intéressant, mais nous n'avons pas été consultés en tant que collectivités territoriales ; c'est un peu dommage ; quand on voit l'ensemble des politiques que nous mettons en œuvre, en direction de la jeunesse, de l'enfance d'une manière générale, il est un peu dommageable que l'on n'ait pas été consulté et qu'on ne le soit pas d'une manière permanente. C'est un regret de l'AMF, peu consultée également, et les Régions, c'est pareil ; des décisions sont prises, avec des impacts très lourds pour les collectivités territoriales, et sur les populations, sans consultation préalable, c'est-à-dire une organisation, une transversalité qui pourrait se construire intelligemment, sachant que nous avons quand même une chance extraordinaire, dans notre organisation institutionnelle, justement d'avoir tous ces échelons qui travaillent ensemble ; c'est une chance de vous retrouver ici, à la fois des services communaux, des associations et des Conseils généraux et régionaux ; c'est une chance pour les jeunes, en tous les cas.

Camille DORIVAL

Merci ; Monsieur DUFREGNE voulait ajouter quelque chose, puis nous passerons au débat avec la salle.

Jean-Paul DUFREGNE

Je voulais rebondir sur tout ce que j'ai entendu, qui montre bien toute l'attention que l'on doit porter aux jeunes, qui ont aussi besoin de protection dans la société dans laquelle nous vivons ; si l'on voulait vraiment donner un signe aux jeunes aujourd'hui, on pourrait tout simplement transformer le bouclier fiscal en bouclier jeunesse et mettre tous les moyens que l'on économiserait à ce niveau pour les jeunes.

Camille DORIVAL

Je rappelle qu'il est quand même question de supprimer le bouclier fiscal, pour nos retraites ; y a-t-il des questions ou des réactions dans la salle ?

Andréa QUERAUD, Conseiller municipal à Cahors

Dans cette ville du sud-ouest, 20.000 habitants, une grande communauté de communes de 40.000 habitants, je suis aussi animateur dans un foyer de jeunes travailleurs de Cahors ; Monsieur le Président du Conseil général, je voudrais vous remercier pour l'ensemble de vos propos ; cela ne fait pas de mal !

Je voulais partager aussi ma frustration et ma colère de ne pas voir Monsieur le Ministre ; c'est dommage, il est vrai qu'il fait partie des gens qui, s'ils ont des choses à dire, ont aussi à mon avis beaucoup de choses à entendre, notamment de la part des présents ici ; je suis en colère, mais je garderai ma colère, je fais référence à mon expérience d'élu sur le territoire sur lequel je suis conseiller, nous sommes en train de faire un diagnostic pour mettre en place une politique jeunesse, pour mettre en place un service municipal jeunesse ; depuis juin, nous nous réunissons très régulièrement avec l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales, les partenaires associatifs du territoire ; la dynamique est extraordinaire, nous avons de super-techniciens de tous les côtés ; pourvu qu'il reste encore des techniciens de l'Etat, car on a vraiment besoin d'eux !

On se heurte à des logiques de territoire évidemment : est-ce le bon territoire, oui ou non ? On se heurte à des logiques de compétences, on s'interroge donc ; qui fait quoi ? A quel moment ? Nous sommes un peu « paumés » et à aucun moment, c'est assez ironique, il n'est fait part de ce Livre vert sur la jeunesse ; à aucun moment ces techniciens jeunesse, ces élus ne font référence à cela ; cela me fait penser à votre propos, Monsieur : il est vrai que 80 membres issus d'associations consultés sur ce livre vert, c'est peut-être un début ; je sais qu'en 2008, un groupe parlementaire à l'Assemblée Nationale a déposé une proposition pour créer une commission d'enquête parlementaire, pour faire un

état des lieux sur la jeunesse et ses conditions de vie ; c'est resté lettre morte. C'est dommage, car avec une commission d'enquête parlementaire, on touche ensuite les Députés, les circonscriptions et vraiment partir dans une démarche constructive ; c'est un peu mon délire à moi, mais pourquoi pas une démarche d'Etats généraux de la jeunesse ? Il serait pas mal aussi que l'on entende les jeunes de temps en temps ; nous, dans les collectivités, on nous demande de faire des diagnostics ; pourquoi ? Car après, il faut évaluer évidemment. Mais là, où va être le diagnostic, l'évaluation ? Que va-t-on évaluer ?

Des constats, on peut en faire des centaines ; cet été, le début de service jeunesse que nous avons mis en place, a eu pour action de faire des activités avec les jeunes et également de distribuer des colis alimentaires en urgence ; c'est la première année, sur les quartiers dans le périmètre du contrat urbain de cohésion sociale, la pauvreté a augmenté ; sur les 500 ménages de ce périmètre, 88 % sont en dessous du seuil de pauvreté ; c'est en augmentation de 8 % ; je suis élu, je fais quoi quand je prends la misère dans la figure comme cela ? Je n'ai pas de réponse, je n'ai pas forcément de solution, mais où est le plan Marshall de SARKOZY en direction de la jeunesse ? Vous savez, ce fameux plan Marshall annoncé en 2007 pendant la campagne électorale de SARKOZY ?

Je veux aussi que le Gouvernement soit mis en face de ses contradictions, de ses engagements ; le fait qu'il ne vienne pas aujourd'hui est aussi un refus du débat, c'est interdire aux jeunes de participer à des manifestations alors que la loi les autorise à partir de 13 ans d'être traduits devant un tribunal ; car la loi autorise aussi la recherche de la prévention de la délinquance à partir de 3 ans ; on n'est plus dans des politiques jeunesse, on est dans de l'enfumage ; moi, l'enfumage, cela me gonfle ; donc, je continuerai de mener le combat et je vous remercie encore de vos propos, car cela m'encourage encore plus ; derrière l'élu, il y a aussi un militant, et un militant qui en a ras-le-bol.

Pierre LAUGERY, Conseiller municipal à Angers, commune des Pays de la Loire

Je m'associe d'abord aux propos de mon collègue juste avant, pour vous remercier au niveau de vos interventions introductives, et pour m'indigner encore une fois de l'absence du Ministre ce matin. Je reviens sur la question du Livre vert : est-on déçu ? Je crois que le mot « déçu » n'est pas suffisant ; nous sommes même en colère, car le Livre vert, c'était des promesses, c'était une montagne, pour faire plus couleur locale nous dirons un volcan, qui a accouché d'une souris. Je ne prends qu'un seul exemple et je reviens sur la thématique de l'engagement et de la valorisation de cet engagement des jeunes au quotidien dans toutes les villes, dans tous les quartiers ; la question du service civique, qui est une bonne idée à mon sens, après on verra ce que cela donnera, mais aujourd'hui, est-ce que cela doit être le seul dispositif de réponse à l'engagement et à la valorisation des projets jeunes ?

Quelque chose n'a pas été cité, j'en suis très étonné, c'est le dispositif « Envie d'agir » ; Monsieur DAUBRESSE a annoncé ce qu'il allait faire, mais il n'a pas annoncé en revanche ce qu'il n'allait plus faire ; une circulaire au mois d'août prévoit la suppression définitive dès janvier 2011 du dispositif « Envie d'agir ». « Envie d'agir » était un dispositif qui permettait à tous les jeunes qui avaient des projets, quels qu'ils soient, d'être soutenus par l'Etat ; cela entraînait toute une cascade de soutiens des collectivités, de la mairie localement au Département, à la Région ; ce dispositif permettait d'être accompagné dans une démarche de projet ; il permettait souvent d'être aussi un levier sur l'insertion ; beaucoup au bout de ce dispositif créent leur entreprise, créent des emplois de façon pérenne. A Angers, nous en avons au moins une dizaine d'exemples, mais je pense qu'en France, si on fait le bilan, on pourrait en avoir des milliers. L'Etat se désengage encore une fois, effectivement ; vous parlez du bouclier jeunesse à la place du bouclier fiscal, « Envie d'agir », c'est 3 M€ par an ; il suffirait juste de supprimer 10 % du bouclier fiscal de Madame BETTENCOURT pour pouvoir continuer de le financer, même pas sa suppression totale !

Pour terminer, je reprends une expression de mon Maire, à Angers : je pense que la jeunesse vaut bien que l'on chasse en meute, Etat et collectivités territoriales, et pas collectivités territoriales toutes seules, car elles n'en peuvent plus, elles en ont jusque là de recevoir de nouvelles compétences sans financement derrière.

Carole COURTIAL, Corum Saint-Jean, Foyer de Jeunes Travailleurs à Clermont-Ferrand

Je vais donner un exemple concret de l'inquiétude du milieu associatif aujourd'hui par rapport aux pertes de financements et à la survie de nos associations, et surtout au travail d'accompagnement que nous organisons auprès du public qui nous concerne tous, à savoir la jeunesse ; j'étais depuis juillet 2008 en charge d'une mission, et vous allez comprendre pourquoi j'utilise le passé, sur l'habitat

des jeunes dans le département du Puy-de-Dôme ; cette mission était une commande de l'Etat et du Conseil général dans le cadre du PDALPD (plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées) ; nous sommes dans un cadre légal et obligatoire ; cette mission comportait bien sûr une phase diagnostic, une phase préconisations : l'intérêt de cette mission était d'avoir une phase mise en œuvre ; la mission s'est arrêtée fin septembre de cette année à sa phase préconisations, non pas parce que l'état des lieux ou les préconisations ne correspondaient pas aux attentes réelles des partenaires mobilisés, ou des partenaires, elle s'est arrêtée faute de financement de l'Etat ; depuis 2008, l'Etat devait intervenir financièrement dans cette mission ; nous avons eu une réponse durant l'été, que l'Etat ne financerait pas la mission et la mission a dû s'arrêter.

Monsieur POZZOLI le rappelait tout à l'heure, aujourd'hui parler d'insertion des jeunes, parler de prise d'autonomie, c'est bien sûr parler d'insertion professionnelle, mais c'est aussi parler d'accès, de maintien dans un logement et c'est parler mobilité ; sur la phase diagnostic et sur les préconisations, l'ensemble des partenaires liés au logement, à la jeunesse, mais aussi le milieu de l'entreprise avaient été mobilisés ; on voit qu'il y avait un besoin concret, réel, de logement temporaire adapté.

Un chiffre simplement : on sait qu'aujourd'hui, entre ses 16 et ses 25 ans, un jeune déménage en moyenne 11 fois ; aujourd'hui, cela a un sens, c'est une réalité, il y a des réponses concrètes à apporter ; on en avait apporté sur le département du Puy-de-Dôme via la mission ; les partenaires étaient mobilisés, les préconisations existaient, que ce soit du logement temporaire adapté en milieu rural, en particulier pour du public apprenti, car on sait qu'aujourd'hui des maîtres d'apprentissage ne trouvent pas de jeune apprenti, faute de logement adapté, faute de moyen de déplacement pour ces jeunes ; c'est demain le danger du développement économique de certains territoires ruraux, car pour beaucoup de ces maîtres d'apprentissage, c'est demain la reprise d'une entreprise artisanale qui est en jeu. C'était aussi la mise en place d'une plate-forme, pour faire simple, même si ce terme faisait peur aux collectivités, d'un service « logement jeune » car bien sûr, on s'en est rendu compte avec l'ensemble des partenaires et du public, il y avait besoin d'une mission AIO (accueil, information, orientation), mais aussi besoin d'un lieu ressources pour les différents partenaires, comme les missions locales, comme les CCAS, sur les questions liées au logement des jeunes.

Eh bien, demain, tout ce travail, tout ce partenariat lancé va s'arrêter (j'espère que non, j'espère que l'on pourra se remobiliser, que cela ne va pas tomber aux oubliettes), je me souviens de ce qui était inscrit dans le Livre vert, à savoir : un référent par département sur la question du logement des jeunes, et je vois qu'aujourd'hui, il n'y a plus aucune information, aucune discussion sur cette question, alors que cela fait partie intégrante de sa prise d'autonomie.

Jean-François MIRALLES, Association Cap Bérriat à Grenoble

Je ne vais pas reparler du tableau qui a été tracé, c'est loin des espoirs déçus, c'est plutôt « bafoués » ; je vais simplement livrer deux constats. A Grenoble, nous travaillons sur l'accompagnement d'associations jeunes, nous assistons à des liquidations, des licenciements et autres, qui deviennent vraiment problématiques ; deuxièmement, c'est peut-être un scoop, je ne sais si certains le savent, mais j'en ai la confirmation depuis ce matin du pôle emploi, les CAE, c'est terminé ; les baisses de subventions aux collectivités locales, la suppression du dispositif « Envie d'agir » et maintenant, la baisse des CAE. Certes, les CAE avaient plein d'inconvénients, mais c'était quand même un « sacré » tremplin d'emploi pour les jeunes, soit pour se faire embaucher, soit pour créer leur propre emploi au sein d'associations qui les mettaient en place.

Ma question est la suivante : on peut continuer à évoquer l'état de la jeunesse, on peut continuer à pointer les constats, continuer à faire des discours sur l'émancipation de la jeunesse, ici, nous sommes aujourd'hui aux rencontres nationales des professionnels et des élus, est-ce que collectivement on ne peut pas, et n'est-ce pas le moment de pousser un grand coup « de gueule » ? Car nous sommes dans une impasse ; cela m'interroge de continuer à travailler dans ces conditions, et d'y croire encore. Nous sommes plusieurs centaines, n'est-ce pas le moment de s'organiser et de réagir ?

Pierre-Jean ANDRIEU, Professeur associé à Paris VII

Je suis ancien délégué interministériel à l'insertion des jeunes ; depuis le début de cette réunion, les uns et les autres, vous avez insisté très fortement sur le caractère très préoccupant de la situation actuelle, le fait qu'un certain nombre de réformes sont en train de remettre en cause des avancées qui avaient été engagées par les collectivités territoriales ; l'intervenant précédent se demande même si

dans ce contexte, au delà de manifester de la colère, on peut encore agir. Oui, il faut agir bien sûr ; on ne va pas lâcher là-dessus ; il faut agir, mais pour toutes les raisons qu'a indiquées le Président DUFREGNE dans son introduction ; au moment où nous avons travaillé, au commissariat au plan sur le rapport jeunesse, de voies d'avenir, le rapport de la commission nationale pour l'autonomie des jeunes, en 2001 et 2002, on avait vraiment mis en évidence (les rapports le soulignent bien) le fait que l'on est face à des mutations très considérables dans la manière de se construire individuellement, dans la manière de passer du « je » au « nous » comme l'a dit tout à l'heure le Président DUFREGNE. Depuis ce moment, je suis devenu plus un observateur de l'évolution des politiques de jeunesse, et je considère qu'il y a eu d'immenses avancées qui ont été faites ; ces avancées peuvent être le support d'une autre politique ; ces avancées sont d'abord celles qu'ont faites les collectivités territoriales.

Je regarde, je lis les rapports des conseils économiques et sociaux sur la jeunesse, les chartes et les orientations politiques des Conseils généraux et des Conseils régionaux, je participe personnellement à un certain nombre de démarches de politiques locales au niveau municipal, jamais autant dans notre pays il n'y a eu une conscience aussi forte du fait que l'on est devant une mutation sociétale considérable ; cette mutation sociétale considérable exige bien sûr bien autre chose que simplement de l'aménagement de dispositifs. De ce point de vue, le Livre vert a été très décevant ; nous n'avons effectivement pas remonté la question de la jeunesse dans le Livre vert au niveau de cette mutation sociétale ; cette mutation sociétale interroge l'économie même de l'Etat providence, elle interroge l'organisation d'une société avec 3 âges de la vie. Toutes ces questions étaient posées dans les rapports du plan, mais sont surtout présentes dans les orientations des collectivités territoriales ; quand à la fois au niveau de l'ARF, de l'ADF, d'un certain nombre de communes, il y a cette capacité à mettre en forme de manière renouvelée un problème, on n'est pas loin de franchir le pas !

Laurence LEGER, Commune de Saint-Germain-du-Puy dans le Cher, directrice adjointe des services de cette commune et des questions de la jeunesse

L'intérêt de votre intervention est justement d'avoir apporté une idée synthétique de la situation dans laquelle on est ; ce n'est pas toujours évident d'intervenir après une telle intervention ; je voudrais dire que, même si vous dites qu'il y a eu un certain nombre de progrès, je pense quand même que ce qui se passe est une forme pour moi d'abandon de la question de la jeunesse ; on voit bien aujourd'hui que le manque de moyen, le manque de dynamique du point de vue des politiques impulsées, que ce soit au plan national ou y compris au niveau des territoires, fait que nous sommes tous en train de regarder ce qui pourrait se passer de nouveau qui pourrait répondre aux attentes des jeunes. Quand on parle des jeunes, c'est une remarque comme cela, quand même, il y a une grande diversité, savoir à quelles attentes et quels besoins on répond, si l'on parle uniquement d'une partie de la jeunesse réellement aujourd'hui en grande difficulté, ou bien des jeunes qui cherchent à s'insérer, qui font des études, etc. Il y a quand même une grande diversité.

Par rapport à tout ce qui a été dit, je voulais faire une remarque : quand on parlait de l'emploi des jeunes, quel pouvoir ont aujourd'hui les collectivités territoriales sur l'économie ? On essaie de réfléchir à un tas de dispositifs, mais ceux qui ont les clefs, ce sont les entreprises aussi, les patrons, de petites et moyennes entreprises sur les territoires ; à quel niveau est-on en capacité de discuter avec eux, justement par rapport à ces questions d'emploi, d'employabilité, comme on le dit maintenant, des jeunes sur le territoire ?

Je trouve, comme l'avant-dernier intervenant, que les différences de politique territoriale ne vont plus se voir, quand on abandonne les choses ; par exemple, dans notre département, il y avait une aide au permis de conduire ; du fait des restrictions financières dont on a parlé, on est obligé de l'abandonner ; les différences de politique territoriale ne se verront donc plus. Comment réfléchit-on à être plus en réseau pour essayer d'inverser la dynamique actuelle, qui bloque énormément, où les territoires sont de plus en plus opposés les uns aux autres ? Quelqu'un le disait tout à l'heure dans la mise en place d'une réflexion sur un dispositif jeunesse ; en même temps, un certain nombre de territoires sont de plus en plus désavantagés ; mon département fait partie des départements qui perdent de plus en plus de moyens, de gens, etc. Quand se mettent en place des dispositifs, « Envie d'agir », etc., comment arriver à être mieux en réseau pour essayer de faire fructifier ces politiques au niveau où l'on est, avec les moyens que l'on aura bien sûr ? Je pense en tout cas qu'il y a besoin de plus de mise en réseau. Et je vais confirmer : oui, les CAE c'est terminé ; nous aussi en attendons, y compris en tant que collectivité, c'est fini.

Camille DORIVAL

Monsieur BONTOUX voulait réagir sur ce dernier témoignage.

Jean-Pierre BONTOUX

Vous parliez de décision économique ; nous avons un véritable problème par rapport aux jeunes, lorsqu'ils veulent entrer dans l'activité ou lorsque, par différents dispositifs, on peut les tourner vers le monde du travail, il y a un rejet ; un certain nombre d'employeurs, pas tous, on ne va pas non plus diaboliser, il y a un certain nombre de vrais entrepreneurs, d'artisans, etc., qui souhaitent réellement embaucher des jeunes, les former ; j'en connais dans la zone industrielle de ma ville, où ils sont très preneurs de jeunes, ils les aident, les qualifient, et ce ne sont pas des sous-salariés, des sous-travailleurs ; mais il y a vraiment une exigence à porter au niveau politique, car l'économique, il peut y avoir des décisions politiques qui lui imposent un certain nombre de règles.

Il y a bien des décisions politiques qui les amènent à déroger à des règles, par exemple sur les contributions sociales ; pourquoi n'y aurait-il pas des règles qui imposeraient notamment l'embauche de jeunes salariés ? Pourquoi n'établirait-on pas les contributions sociales en fonction du nombre d'emplois créés par exemple ? Quand on regarde les dettes de la sécurité sociale ou des caisses de retraite, c'est assez impressionnant, cela couvre largement les trous ; on pourrait très bien dans un dispositif général, lié à l'emploi ou à la formation des jeunes, demander peut-être qu'il y ait une contribution assez forte des employeurs ; ceux qui ne se plieraient pas à cela se verraient attribuer des quotas de charges supplémentaires ; cela ne peut pas être dans un sens unique ; en ce moment, tout est dans le même sens ; il faut rétablir du sens.

S'intéresser particulièrement aux questions des jeunes tire vers le haut la société ; regardons ce que l'on a fait de nos jeunes depuis 20 ans, 30 ans, à la fois dans le monde économique et le monde politique, malheureusement, on a tiré vers le bas ; la tendance est de vouloir inverser ; pour cela, il faut faire des propositions, y compris alternatives ; c'est cela, car la mise en réseau, ce n'est pas simplement la mise en colère commune, la mise en commun de toutes nos colères, ce peut être aussi la mise en commun de toutes nos propositions ; il faut évidemment regarder leur faisabilité, voir dans quelles conditions cela se passe, mais c'est faisable, car cela existe dans l'autre sens ; pourquoi n'inverserions-nous pas la tendance, en indiquant que celles et ceux qui font des efforts pour embaucher les jeunes, pour prendre des jeunes dans leur société, on pourrait faire évoluer leurs charges sociales ? Ce serait quand même plus positif que demander des dérogations, un moratoire, voire se passer de payer les charges sociales ; ce pourrait être une formule.

Camille DORIVAL

Vos propos tombent bien, car visiblement le Conseil général de l'Allier a fait quelque chose en la matière.

Jean-Paul DUFREGNE

Ce n'est pas grand chose, mais c'est quand même un signe important et intéressant que nous avons voulu donner ; nous aidons un certain nombre d'entreprises dans le cadre de notre politique économique, notamment des entreprises qui s'implantent, se créent, et créent des emplois ; sans que ce soit une condition obligatoire, nous avons une convention qui nous lie avec l'entreprise, et un article pointe notre volonté de voir cette entreprise, que l'on aide, donner une place importante, dans son recrutement, aux jeunes. Il n'y a pas une obligation, car on ne peut pas mettre une obligation à ce niveau, mais nous avons intégré un article, ce qui fait que nous avons forcément la discussion avec cette entreprise et nous pointons du doigt cette question de façon à la faire avancer.

Guillaume SOLA, Président régional de la JOC en Normandie

Une question et une indignation ensuite : ma question est par rapport au Livre vert ; concrètement, qu'est-ce qui a avancé, qu'est-ce qui n'a pas avancé sur ce projet ? Je sais qu'il y a dedans un questionnement sur l'orientation des jeunes, par rapport au passeport de l'orientation, en essayant dans plusieurs régions en France ; où en est-ce ? Est-ce que cela marche ou pas ? On sait que la question de l'orientation au niveau des études est mal abordée, très souvent critiquée par les jeunes eux-mêmes.

Mon indignation est par rapport au RSA ; il est dommage que le Ministre ne soit pas là ... Je trouve absurde que ce nouveau RSA soit mis en place pour les jeunes ; même le projet de loi sur la retraite est meilleur que le RSA ; il ne faut pas abuser ! Ils veulent aider les jeunes, mais cela les enterre

encore plus ! Car les contraintes pour l'avoir sont exagérées ; je ne connais pas beaucoup de personnes qui ont travaillé les 3 dernières années 2 ans à temps plein ! Dans toutes mes relations et les relations de la JOC, on n'en a pas trouvée une seule ; on rejoint plus de 25.000 jeunes partout en France ; je vous laisse compter ! Par rapport à ce nouveau RSA, ils voulaient accompagner les jeunes, mais comment peut-on les accompagner si ce RSA est donné aux jeunes qui ont travaillé plus de 2 ans ? Ils sont insérés dans la vie active, mais pas les autres ; ce sont les autres qu'il faut aider, ceux qui sont au chômage de plus longue durée, les jeunes qui ont des difficultés à trouver du travail ; c'est davantage ceux-là qu'il faut aider que les jeunes déjà insérés dans la vie active.

Catherine BACON, Adjointe à la jeunesse et à la vie associative à Tourcoing

J'étais très peu rassurée hier quand j'ai vu la liste des inscrits et le nombre très faible des élus car s'il y a bien des choses qui se décident, c'est dans les instances décisionnelles ; je pense que les élus doivent prendre toute leur part ; merci à mes collègues d'avoir entendu ce que j'ai entendu ce matin, vraiment cela me reconforte ; je me dis que s'il y a encore des élus comme cela, et avec vous tous, techniciens de collectivités, nous allons pouvoir nous en sortir. J'entendais que le Président du CNAJEP était ambitieux concernant le service civique ; je partage, Monsieur du Conseil général, votre avis là-dessus, si c'est la seule porte, que ce soit les CAE, le service civique, etc., que c'est la seule ambition que l'on donne et trouve à notre jeunesse ...

L'éducation populaire, ce n'est pas cela pour moi ; c'est important ; il faut s'en saisir ; on nous parle encore de transversalité, cela fait des années au niveau des politiques jeunesse que l'on nous parle de transversalité, de mutualisation ; on sent bien qu'aujourd'hui, c'est plus une mutualisation de moyens, car cela fond comme une peau de chagrin. Tant que l'on n'aura pas une réelle ambition pour notre jeunesse, forcément, elle ne se sent pas respectée, comme vous le disiez tout à l'heure, car elle ne se sent pas aimée ; notre politique depuis de longues années, ce sont des coups ; j'espère que ce ne seront pas que des coups de pub justement, et de grands coups concernant le service civique, où l'on va nous donner une petite manne quelques mois et après, qu'en fait-on ? Mais être autonome, être un citoyen de notre pays ou un citoyen du monde, cela demande beaucoup plus ; cela demande de travailler sur le projet personnel de nos jeunes.

Madame le disait tout à l'heure : effectivement, il n'y a pas qu'une jeunesse ; j'entendais le dernier intervenant dire qu'il faut s'occuper davantage d'une jeunesse ... oui, mais il faut s'occuper de l'ensemble des jeunes ; vous en êtes un exemple, Monsieur, il faut aussi qu'ils soient reconnus par leurs pairs, c'est important ; c'est avec ce socle de jeunes. J'ai entendu l'appel, nous sommes nombreux aujourd'hui, faisons en sorte de nous faire entendre davantage, et de nous faire entendre davantage des jeunes ; car on ne traite la question des jeunes aujourd'hui que comme un problème, alors que c'est une vraie chance pour notre pays ; dans notre ville, nous sommes très fiers d'avoir à peu près 40 % de jeunes de moins de 25 ans ; c'est une fierté, une chance, mais inscrivons nos politiques dans la durée ; c'est ce qu'ils nous demandent, et arrêtons de leur raconter des bobards. J'appelle les quelques élus présents à transmettre, et vous, Monsieur, Président du Conseil général, etc. J'ai entendu vos propos très forts et loin de la désespérance, et pourtant dans vos propos, ... je me suis reconnue ; justement, vous êtes Président, bon sang, touchez l'ensemble des élus.

C'est important ; c'est vous qui êtes dans les instances décisionnelles, faites porter cette parole ; je pense que c'est essentiel et nous devons être nombreux à faire remonter cela. Merci.

Camille DORIVAL

Vous disiez à juste titre « on met l'accent sur le service civique », mais il me semble que, même dans ce domaine, les objectifs et les moyens qui vont avec, ont été revus à la baisse pour 2010 et 2011.

Piero CALVISI, Directeur de la Fédération des MJC du Bas-Rhin, membre de la confédération des MJC de France et militant de l'éducation populaire

J'aimerais apporter une parole un peu associative, qui a été de manière transversale apportée ce matin, pour dire que dans les débats qui sont les nôtres aujourd'hui, les associations d'éducation populaire doivent être considérées comme des alliées, des élus locaux, des élus de proximité, dans la mise en œuvre de leur politique jeunesse.

Ces politiques jeunesse, pour faire très simple, accompagner un enfant, s'inscrivent en trois temps, c'est le temps de l'école, le temps de la famille, le temps du loisir et le temps non contraint, temps qui est fortement investi par les associations et celles de l'éducation populaire.

Je vais placer mon propos dans ce contexte ; les mesures que l'on nous annonce aujourd'hui (je vais me permettre une métaphore) sont de celles qui nous permettent d'essayer de mettre du plâtre sur des jambes de bois ; le problème est qu'il y a de plus en plus de jambes de bois et de moins en moins de plâtre ; notre travail sur cette question, mais notre travail de manière collective, pour reprendre les propos du Président du Conseil général qui disait dans la fin de son discours « jeunesse, restez engagés, soyez courageux, ne perdez pas espoir et battez-vous », c'est en tout cas comme cela que je l'ai entendu, les acteurs de l'éducation populaire ont ce travail à faire, car nous sommes, nous aussi, des espaces de responsabilisation, d'autonomie, d'épanouissement individuel et collectif, permettant au jeune de pouvoir être mieux armé pour affronter la société dans laquelle il vit. Dans les débats que nous avons eus sur les réformes fiscales, sur la question de la clause générale de compétence, les associations d'éducation populaire sont elles aussi inquiètes, et j'irai un peu plus loin ; elles sont inquiètes à double titre ; on ne sait pas quel avenir sera réservé aux associations d'éducation populaire dans la capacité qu'auront les collectivités locales à pouvoir continuer en partenariat avec elles, dans la mise en œuvre des politiques jeunesse qui sont les leurs, première difficulté.

Deuxième difficulté, les relations entre les associations d'éducation populaire et les services de l'Etat tendent, là aussi, à se fragiliser et partir en déliquescence, ce qui fragilise à un deuxième niveau les associations et leurs réseaux ; je voulais vous livrer cette parole.

Camille DORIVAL

Avant de prendre d'autres réactions, je demande à Monsieur LE BAIL de répondre à la question que posait le jeune homme tout à l'heure sur : quelles ont été les avancées sur le livre vert et ce qui n'a pas été mis en œuvre ?

Gilles LE BAIL

J'ai noté plusieurs choses, et pas seulement sur cette question. La première est de bien rappeler que les politiques jeunesse en France doivent être universelles ; quand on dit cela, elles doivent s'adresser à tous les jeunes ; il faut qu'on n'ait pas seulement des politiques publiques en direction des jeunes qui sont en situation de précarité ; il faut le rappeler ; quand on parle de politique jeunesse, c'est bien pour l'ensemble des jeunes, il faut le pointer.

Deuxième chose sur le service civique ; le service civique qui nous est proposé est quelque chose sur lequel nous avons travaillé ; nous avons pointé, en tant que CNAJEP, un certain nombre d'avancées autour de la question de l'engagement des jeunes et de la citoyenneté au travers de ce dispositif ; nous avons pointé également au moment de la loi un certain nombre de difficultés, entre autres la baisse de l'indemnisation proposée aux jeunes ; de nouveau, cette indemnisation ne favorise pas l'émancipation des jeunes quant à son autonomie financière.

Camille DORIVAL

Elle est de 500 € par mois, c'est cela ?

Gilles LE BAIL

C'est cela ; elle baisse par rapport au dispositif précédent donc. Troisième chose sur la question du service civique : il est bien évident que même si l'on soutient cette démarche de service civique parce que nous nous y sommes engagés, le service civique n'est pas le seul élément d'une politique jeunesse ; une politique jeunesse qui doit être transversale doit prendre en compte bien d'autres choses que la question du service civique ; il ne faut pas que le service civique cache la pauvreté d'une politique jeunesse. Il faut bien le rappeler, si je n'ai pas été assez clair en le disant tout à l'heure, je le rappelle.

Troisième point sur la réforme des collectivités ; effectivement, une des analyses que l'on peut porter aujourd'hui est que cette réforme, par ricochets sur les jeunes, va précariser effectivement un certain nombre de politiques jeunesse et donc va précariser les jeunes, va mettre en difficulté les liens entre les générations ; on voit un certain nombre de projets qui peuvent être menés par les associations de jeunesse et d'éducation populaire ; ces projets qui tissent des liens intergénérationnels vont être aujourd'hui en difficulté ; ce qui peut être en difficulté également, c'est la cohésion territoriale et la solidarité entre les territoires car effectivement, si l'on habite ou vit dans une zone rurale, on ne sera pas forcément traité de la même façon que si on vit dans une agglomération ou dans un quartier dit « sensible » ; ce qui peut être mis en cause aujourd'hui, c'est bien cette solidarité entre les territoires

et c'est la mise en difficulté de territoires qui sont déjà dans des situations relativement précaires ; les populations qui y habitent, dont les jeunes, vont en subir les conséquences.

Autre élément peut-être plus politique qu'il faut énoncer : bien évidemment, nous sommes en crise, il faut imaginer, bouger, réformer, mais il faut se poser aussi la question des orientations qui peuvent être prises au moment de cette crise ; c'est un élément important ; nous pensons que les jeunes et les associations d'éducation populaire ne doivent pas être les valeurs d'ajustement de cette crise ; car les jeunes sont bien l'avenir d'un pays aujourd'hui, à la fois par les liens qu'ils tissent, par l'énergie qu'ils dépensent ; on a souvent stigmatisé la jeunesse et je reprends : effectivement, la jeunesse est bien une ressource pour un pays et n'est pas un problème ; c'est bien cette question qui nous est posée, au travers des politiques publiques qui sont mises en place et des moyens dont on va disposer, à la fois dans les territoires et nationalement pour pouvoir mener ces politiques. C'est bien cette analyse que l'on doit porter, et voir comment, en période de crise, on continue à valoriser cette jeunesse, car c'est aussi un des éléments pour sortir de la crise.

Camille DORIVAL

Quelles avancées ont été faites par rapport à ce qui avait été demandé dans le livre vert, notamment sur la réforme des services d'orientation pour la jeunesse ?

Gilles LE BAIL

Pour nous, il y a un vrai enjeu sur cette question de l'information et de l'orientation des jeunes ; c'est à la fois la question de l'information et de l'orientation, mais c'est aussi la question de l'accompagnement du jeune à travers la prise en compte de cette information et de cette orientation ; cela reste aujourd'hui un enjeu majeur pour nous ; un grand nombre de jeunes peuvent aller dans un certain nombre de lieux : missions locales, CIO, PIJ, etc. On voit que la question n'est pas seulement de communiquer une information au jeune, mais qu'il soit en capacité de la comprendre, de la digérer, et qu'on puisse l'accompagner dans cette information ; cet élément est important. Aujourd'hui, il y a eu la nomination d'un délégué sur cette question ; nous espérons qu'elle sera prise en compte, que l'on aura des avancées concrètes sur cette question, mais aujourd'hui, un an après les annonces sur le Livre vert et le plan « Agir pour la jeunesse », sur cette question précisément, on n'a pas beaucoup avancé à ce jour.

Mikaël GARNIER-LAVALLEY, Délégué général de l'ANACEJ

Je suis un peu surpris par la teneur du débat, non pas sur la question de la rage que les uns et les autres ont évoquée, c'est quelque chose que l'on ressent depuis un petit moment, mais par la référence systématique au Livre vert, comme si c'était l'alpha et l'oméga de nos politiques jeunesse ; personnellement, pour avoir suivi d'assez près la construction de ce document, le document a été une synthèse, sur bien des aspects, il n'était pas consensuel, il n'y avait pas de consensus dans la commission de concertation, et un certain nombre d'acteurs, élus locaux, responsables associatifs, coordination, avaient pointé les lacunes du document.

Non, le Livre vert en lui-même ne doit pas être notre référence ; en revanche, ce qui est la référence de l'action publique aujourd'hui est le discours du Président de la République d'Avignon ; c'est ce discours qu'il faut mettre en débat, son contenu, ses réalisations, ses absences de réalisation, là où ils en sont, et ce n'est pas au Président du CNAJEP de répondre à cette interrogation, c'est au représentant du Ministre, et je pense qu'il le fera tout à l'heure ; il est dommage que le Ministre n'ait pas été là ; il aurait été intéressant qu'il essaie de répondre à ce genre de question.

Ma référence a été citée par Pierre-Jean ANDRIEU tout à l'heure, c'est le rapport du plan « jeunesse, le devoir d'avenir », c'est ce qui constitue aujourd'hui, de mon point de vue, et toujours, l'actualité de ce que doit être notre référence, c'est-à-dire un outil pour analyser la situation de la société, l'évolution du travail, la précarisation des jeunes, les mutations à l'œuvre et comment les jeunes sont les plaques sensibles et révélatrices de ces mutations et comment du coup, à partir de cela, on doit inventer des politiques qui visent à autonomiser les jeunes, certes, mais surtout à leur permettre de s'émanciper. De ce point de vue, ce document, rédigé en 2001, est toujours d'actualité. Votre rage est compréhensible, à la fois parce que vous êtes des élus locaux, des professionnels, des responsables associatifs, mais je suis quand même surpris ; bon sang ! Vous cherchez des lieux pour discuter, des lieux pour faire remonter cette rage ; ces lieux existent ; ils existent dans le secteur associatif, ils existent dans le secteur des collectivités territoriales ; ce qui reste à construire aujourd'hui, ce sont les remontées vers les partis politiques.

Là où cela bloque, c'est de ce côté ; on pourra faire toutes les politiques innovantes que l'on voudra dans les collectivités territoriales, faire du partage d'expériences, les associations de collectivités sont là pour cela, faire du partage avec les associations, le CNAJEP et les CRAJEP sont là pour cela aussi ; ce qui manque aujourd'hui est la construction, au delà de l'action des collectivités territoriales, d'une politique nationale qui vise à émanciper ; de ce point de vue, il faudra construire des échéances électorales ; chacun d'entre vous peut être acteur de ce débat ; il est devant nous ce débat. Ayons un peu d'espoir, imaginons une perspective et nous aurons 18 mois, 2 ans pour aller plus loin ; je crois fondamentalement que notre rage doit être constructive et qu'elle doit aller dans cette direction ; personnellement, je crois que nous en avons marre du mille-feuilles des collectivités territoriales ; certes, mais nous en avons aussi marre du mille-feuilles des dispositifs successifs qui ont été construits depuis une vingtaine, une trentaine d'années, pour soi-disant accompagner les jeunes vers un emploi, une insertion sociale.

Tout à l'heure, vous parliez des TUC, on pourrait parler des SIVP, des emplois jeunes, de tout un tas d'autres choses ; je ne mettrai pas forcément les emplois jeunes dans le lot, car l'avantage des emplois jeunes, c'était du droit commun ; on était sur des CDI, sur des contrats et de vrais revenus ; ce qu'il s'agit de construire aujourd'hui, au delà de ce mille-feuilles de dispositifs dont on parle depuis des années, c'est une politique de droit commun ; comment construit-on une politique de droit commun ? Comment fait-on des jeunes des éléments du droit commun, participant à l'ensemble de la société ? Et de ce point de vue, inventer quelque chose qui leur permette de vivre décemment ; quand je dis « du droit commun », c'est éviter les dispositifs toujours moins favorables ; car tous les dispositifs dont on parle sont toujours moins favorables que le droit commun ; encore une fois, le RSA jeune se situe dans cette perspective ; encore une fois, le revenu d'autonomie se situe dans cette perspective. Je pense que les jeunes ont le droit au droit commun ; ils auront d'autant plus le droit que cela nous permettra de leur rappeler qu'ils sont des citoyens comme les autres, et de ce point de vue, qu'ils participent aussi au développement de notre société. Merci.

Frédéric BIERRY, Président de la commission jeunesse du Conseil général du Bas-Rhin

Je pense qu'il est un peu tôt pour juger les effets du Livre vert ; au niveau du diagnostic, des enjeux, des objectifs, il y avait quand même un certain consensus qui s'était dégagé ; contrairement à ce que disait mon collègue du Conseil général, je peux quand même dire que pour y avoir participé pendant 3 mois à peu près tous les mardis, les collectivités étaient représentées dans l'échange qui a été mené au niveau du Livre vert.

Camille DORIVAL

Pas l'Assemblée des Départements de France apparemment.

Frédéric BIERRY

Je suis désolé, j'étais le représentant de l'Assemblée des Départements de France ! Je m'inscris bien évidemment en faux par rapport à ce que vous pouvez dire à l'instant. Il y a aussi des messages d'espoir que l'on peut livrer ; j'ai une expérience sur le département du Bas-Rhin, où l'on réalise, grâce aux fonds que nous avons obtenus du Haut Commissariat un certain nombre d'expérimentations ; sur le département, nous avons 4 expérimentations dans 4 domaines ; le domaine de l'accompagnement, nous avons un pass accompagnement ; nous accompagnons les jeunes à travers leur accès au logement, des indemnités interstitielles, avec un accompagnement global ; ce dispositif est à l'étude.

Je ne sais pas, je ne suis pas aujourd'hui capable de vous dire si ce sera un dispositif qui pourra être généralisé ; en tout cas, l'expérimentation est en cours ; nous avons un pass engagement que nous menons avec le CRAJEP, nous avons un vrai travail avec les acteurs du terrain pour valoriser l'engagement et susciter l'engagement, faire reconnaître l'engagement chez les jeunes. Nous avons aussi un pass mobilité, à l'initiative d'une association qui s'appelle « MOBILEX » ; nous avons aussi un travail pour l'aide au permis. Le MEDEF a lancé de son côté une opération « Marianne de l'industrie », pour encourager et soutenir les jeunes dans le monde de l'industrie. Je comprends bien la rage, les inquiétudes et les déceptions exprimées par les uns et les autres, pour autant, sur le terrain, il est encore possible de faire des choses ; après ce sont des choix ; je sais qu'au niveau du département du Bas-Rhin, nous avons abandonné certaines politiques pour concentrer nos financements sur les politiques qui nous semblaient prioritaires ; nous avons choisi de faire de la politique jeunesse une politique prioritaire. Après, c'est un choix ; c'est sûr, nous avons écarté certains domaines ; mais nous pouvons aller sur la jeunesse, nous pouvons travailler sur le terrain avec les collectivités locales, nous avons des contrats de territoire répartis sur l'ensemble du Bas-Rhin, nous

travaillons à la fois avec les acteurs associatifs locaux, les élus locaux, et nous obtenons des résultats de terrain inspirés par le terrain.

Bien sûr, le département du Bas-Rhin, ce n'est pas la panacée, mais c'est pour vous dire simplement que l'on peut tenter des choses, on peut essayer des choses ; on sait que l'on est dans un contexte de budget contraint ; il faut à un moment donné se dire qu'il y a des choix à faire, que l'on va éliminer certaines choses ; c'est aussi l'occasion de vérifier l'efficacité de certaines de nos politiques ; c'est ce que l'on essaie de faire dans certains espaces territoriaux ; aujourd'hui, je voulais livrer dans ce contexte de morosité, que je comprends bien, un message d'espoir pour dire que l'on peut travailler à tous les échelons, avec les acteurs locaux, avec les entreprises, avec le tissu associatif, et réussir encore de grandes choses. Merci.

Virgile KICHENIN, Adjoint à la jeunesse à Saint-Denis de La Réunion

Je suis content d'être parmi vous, c'est mon 2^{ème} NEUJ PRO ; je remercie les représentants qui ont mis en place cette rencontre ; nous avons un intérêt commun, se soucier de la jeunesse. D'un côté nous avons les personnes de terrain, les acteurs qui sont peut-être toujours livrés dans le quotidien au problème de la jeunesse ; nous sommes entre espoir et inquiétude de demain ; on sait bien que cette jeunesse est l'avenir de demain ; nous voulons tous aujourd'hui pouvoir mettre en place une politique globale pour notre jeunesse ; nous savons bien que la difficulté que nous avons est que jusqu'à maintenant, nous avons peut-être essayé de trouver cette politique globale, nous ne l'avons pas vraiment trouvée, mais avec les réformes qui arrivent, peut-être prendra-t-on encore du temps pour trouver des solutions et mettre en place une politique globale pour la jeunesse.

Ce qui me fait peur aujourd'hui est que, si l'on ne trouve pas cette politique globale pour la jeunesse, on risque d'avoir des inégalités entre territoires ; je prends le cas de La Réunion, département à 10.000 kilomètres, les ultra-marins, nous sommes loin, au niveau du chômage des jeunes, nous sommes à 50 % ; si l'on compare par rapport aux autres départements, nous sommes au double ! Pour nous aujourd'hui, c'est quand même un grand débat. Je remercie le Président du Conseil général de l'Allier d'avoir donné une priorité à la jeunesse ; je pense que beaucoup auraient dû s'en inspirer et faire de même ; dans la vie de tous les jours on parle toujours de notre jeunesse, ce que l'on en fait, ce que l'on va faire, mais est-ce que l'on fait vraiment quelque chose ? Est-ce que l'on donne des priorités pour cette jeunesse ? Est-ce que dans notre budget, au niveau des différentes collectivités, de l'Etat, on donne les moyens pour trouver des solutions à cette jeunesse ?

C'est la question que je me pose ; les dispositifs que l'on met en place, c'est pour moi aussi du colmatage ; ces dispositifs sont précaires plutôt, pour un moment, il n'y a pas de finalité ; le représentant de la mission locale le disait, il faudrait peut-être avoir un dispositif avec une fin et la finalité est de trouver la pérennisation de l'emploi pour ces jeunes. D'un côté, on part sur un dispositif d'allocations, sur un dispositif d'alternance pour un jeune, et par la suite, il faut lui offrir la possibilité de pérenniser l'emploi ; il y a là un travail à faire ; on ne donne pas, mais peut-être faudrait-il dans les textes avoir une obligation pour l'embauche des jeunes ? Je l'avais soulevé à un moment au niveau des missions locales.

Le problème que l'on risque d'avoir, au niveau des choix de certaines collectivités, comme l'Allier par exemple qui a fait des choix, mais on sait bien, avec la baisse des recettes, ce que l'on risque d'avoir : on ne pourra plus financer ces priorités que l'on a mises en place ; c'est beau aujourd'hui, mais demain, on ne sait pas si l'on aura les moyens de financer et maintenir ces priorités. On risque d'avoir aussi au niveau des équilibres, des soucis ; au niveau mobilité, on verra qu'à côté, on offre certaines choses au niveau de la jeunesse ; on trouvera un jeune d'un département à côté qui se dira : j'irai dans ce département pour trouver la solution à mon problème, et dans les années à venir, on risque d'avoir ce souci.

Camille DORIVAL

Nous allons devoir clôturer cette table ronde, et je vais donc vous demander de conclure en 10 secondes.

Virgile KICHENIN

On a tellement de choses à dire, les intervenants qui sont passés avant moi ont dit beaucoup de choses, c'était riche ; il est dommage que le Ministre ne soit pas là. On parle souvent des jeunes au

niveau de nos décideurs, de nos politiciens, de nos gouvernements, se soucie-t-on vraiment de cette jeunesse et met-on les moyens nécessaires ?

Camille DORIVAL

Monsieur DUFREGNE voulait réagir par rapport à la question des remontées aux partis politiques.

Jean-Paul DUFREGNE

A toutes celles et ceux qui sont en capacité de prendre des décisions aujourd'hui ; vous l'aviez soulevé, Madame ; par rapport à cela, je suis certain que de nombreux élus agissent, mais je voulais souligner que l'organisation de cette manifestation, ces rencontres nationales des professionnels et des élus de la jeunesse concourt à favoriser l'expression des uns et des autres, dans le respect des sensibilités des uns et des autres et permet justement de faire remonter toutes les questions qui se posent aujourd'hui ; je suis certain que Monsieur le Représentant du Ministre présent avec nous ce matin, Monsieur le Sous-Préfet de l'Allier qui nous a rejoints et que je salue, feront aussi leur travail par rapport à cela et feront remonter l'expression que j'ai pu entendre ce matin. De notre côté, croyez bien que nous le faisons, y compris au niveau de nos associations nationales ; je pense à l'Assemblée des Départements de France dans laquelle nous siégeons, qui tient d'ailleurs son congrès annuel la semaine prochaine à Avignon ; il nous faudra, je pense, à cette occasion aussi, parler de cette question de la jeunesse.

Je voulais remercier, personnellement, toutes celles et ceux qui se sont investis, se sont engagés, ont pris du temps pour parler de cela ce matin et dire qu'effectivement, il faut à la fois résister, mais à la fois agir, vous l'avez dit ; je crois que c'est fondamental, y compris en prenant en compte les mutations profondes de notre société ; je partage l'analyse qui a été faite sur ce plan et sur la capacité des territoires et des acteurs de terrain à apporter des réponses par rapport à cela ; c'est aussi à nous de construire et de proposer pour que tout cela prenne de la hauteur et surtout du sens.

Camille DORIVAL

Une petite conclusion par Monsieur LE BAIL.

Gilles LE BAIL

Je voulais rajouter que lorsqu'on se pose la question de la jeunesse aujourd'hui, cela renvoie forcément à la question : quel projet de société pour demain ? Pour moi, quand on prend la question de la jeunesse, c'est bien : quel avenir pour notre société pour demain, et donc, quelle société voulons-nous pour demain ? Dans ce cadre, je reviens sur la question de la réforme des collectivités, elle est essentielle ; on voit bien que se repose aussi la question de notre capacité dans le pays à faire des propositions et à proposer une société pour demain.

Je vous reprecise, car c'est le moment des annonces, qu'au CNAJEP nous organiserons, et nous invitons l'ensemble des élus et des associations à venir débattre avec nous le 13 décembre, car dans le cadre de ces questions, nous organiserons une journée sur : quel type de décentralisation demain voulons-nous pour construire une société, autour entre autres, principalement, des questions de jeunesse ; cette mise en débat se fera le 13 décembre, car nous comptons, en tant que CNAJEP en tout cas, porter cette question de façon très forte au cours des prochaines échéances électorales ; entre autres, nous avons défini un plan d'action où nous interpellons à la fois les institutionnels, mais où en tant que CNAJEP, nous ferons un travail de fond auprès des partis politiques dans les mois à venir.

Camille DORIVAL

L'invitation est lancée ; je voulais remercier tous les participants à cette table ronde et inviter le représentant du Ministre, Yann DYEYRE, à venir clôturer cette matinée de débats ; je précise que Monsieur DYEYRE s'exprime au nom du Ministre, mais qu'il n'est pas mandaté pour répondre à vos questions.

Yann DYEYRE, Directeur de la Jeunesse et de la Vie associative, Représentant le Ministre DAUBRESSE

Merci Madame, merci Monsieur le Président du Conseil général ; il est vrai que l'exercice n'est pas facile, car Marc-Philippe DAUBRESSE devait venir ce matin ; des incertitudes liées aux moyens de transport... conjugués à des contraintes d'agenda ne lui ont pas permis ce déplacement ... Il m'a chargé de s'en excuser devant vous ...

Jean-Paul DUFREGNE

Nous allons laisser Monsieur DYEUVRE s'exprimer tranquillement ; je pense qu'il peut aussi apporter un certain nombre de réponses aux questions qui ont été posées ; il est important de savoir quel était le message du Ministre aujourd'hui ; je vous remercie d'être attentionnés.

Yann DYEUVRE

Merci, Monsieur le Président du Conseil général ; voilà, excuses du ministre, et je suis mandaté pour lire le message qu'il a préparé à votre intention.

Monsieur le Président du Conseil général,
Monsieur le Sous-Préfet,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Reconnaître la valeur de la jeunesse, c'est le nom du Livre vert, porté par la commission jeunesse, remis au Gouvernement voici plus d'un an, et fruit du travail de représentants d'associations de jeunes, de partenaires sociaux, d'acteurs de l'emploi et de l'orientation, d'organisations étudiantes, de responsables de la santé, de présidents d'universités. Agir pour la jeunesse, c'est la volonté exprimée par le Président de la République voici un an lors du discours d'Avignon ; c'est sa feuille de route au Gouvernement ; agir sur tous les fronts pour aider les jeunes dans leur diversité à accéder à leur autonomie, pour les accompagner dans leur formation, dans leurs choix d'orientation, dans l'emploi, pour leur assurer des ressources et les aider à protéger leur santé ; c'est là je crois le sens profond du plan « Agir pour la jeunesse » ; observer les jeunes à chacune des étapes de leur parcours et construire pour chaque situation, pour chaque cas, une réponse adaptée ; par essence, la jeunesse étant profondément diverse, on ne saurait apporter une réponse unique à l'hétérogénéité de leurs préoccupations.

Pour répondre à leurs demandes, pour mettre en œuvre ce programme, l'ensemble du Gouvernement a été mobilisé, et un Ministère plein de la jeunesse a été créé, avec pour ambition d'être un trait d'union entre tous les ministères et un aiguillon pour innover en faveur de la jeunesse. Grâce à cette mobilisation interministérielle sans précédent, 80 % des mesures du plan ont été réalisées et 100 % ont été lancées ; ceci est le fruit d'un travail véritablement interministériel ; nous avons mobilisé nos équipes pour réfléchir aux projets, les mettre en œuvre et cibler les moyens, les porter sur le terrain.

Je ne voudrais pas ici retracer l'inventaire détaillé des mesures déjà prises, qui sont par ailleurs consultables sur le site du Ministère ; l'orientation et la formation, le choix de sa filière, le refus de l'échec scolaire ou universitaire, voici notre premier combat ; avec mes collègues, Luc CHATEL, Valérie PECRESSE et Laurent WAUQUIEZ, nous mobilisons nos forces pour identifier tous les jeunes qui décrochent et mettre en place des équipes coordonnées partout dans les départements, afin de leur proposer une palette de solutions adaptées à leurs besoins ; c'est ce que nous avons appelé « les plates-formes de lutte contre le décrochage » ; elles se déploient en ce moment dans toute la France, après avoir été expérimentées avec succès dans une dizaine d'académies ; une centaine existe déjà et leur fonctionnement sera effectif de manière totale d'ici la fin de l'année. Il en va de même pour la question de l'orientation, pour laquelle nous sommes en train de mettre en place un vrai service public de l'orientation, avec des plates-formes d'accueil uniques, pour les jeunes, physiques et dématérialisées, sous la coordination de Jean-Robert PITTE, nommé avant l'été délégué à l'insertion et à l'orientation.

Parallèlement et pour accompagner les plus isolés et les jeunes décrocheurs, pour lesquels la réinscription en apprentissage ou dans le système de formation initiale ne constitue pas une réponse, nous avons mobilisé des moyens supplémentaires pour augmenter de manière très importante la création de places dans les écoles de la deuxième chance. L'insertion dans l'emploi de manière durable, la formation tout au long de la vie, la valorisation des compétences et des talents de chacun, c'est notre deuxième combat. Nous avons ainsi revalorisé l'allocation versée aux jeunes dans le cadre du contrat CIVIS qui leur propose un accompagnement personnalisé sur le chemin de leur insertion professionnelle ; le nombre de jeunes aidés dans ce cadre passe ainsi à 200.000 dès cette année. Le soutien aux jeunes dans leur insertion professionnelle passe également par le renforcement de leurs ressources, c'est pourquoi le Président de la République a tenu à créer un 10^{ème} mois de bourse pour accompagner les étudiants. Enfin, le RSA jeune a été mis en place pour soutenir les jeunes qui travaillent depuis 2 ans et ont cependant de faibles ressources.

Je n'évoque là que quelques mesures, tout en rappelant que plus de 80 % des annonces faites voici un an sont déjà mises en œuvre ; c'est un point d'étape encourageant, et je remercie tous ceux qui, sur le terrain, dans les collectivités, dans les associations, dans les structures concernées, dans les directions et dans les services se sont mobilisés pour que cela soit rendu possible. Ce bilan est conséquent, mais je ne m'en contenterai pas et vais poursuivre notre travail pour aller plus loin ; je souhaite ainsi lancer une vaste concertation avec les organisations de jeunesse pour réformer le conseil national de la jeunesse ; cette instance renouvelée pourra ainsi, notamment, saisir le conseil économique, social et environnemental, ou les pouvoirs publics, de sujets qui la préoccupent.

Par ailleurs, nous avons lancé à la fin du mois de septembre dernier une nouvelle expérimentation à grande échelle, qui touchera 10.000 jeunes, et qui consiste en la création d'un revenu contractualisé d'autonomie, pour les jeunes de 18 à 25 ans ; nous allons expérimenter le versement d'une allocation régulière de 250 € par jeune, pendant une période qui peut aller jusqu'à 2 ans, en échange de son inscription dans un parcours d'accompagnement renforcé et de soutien à la formation pour s'insérer dans l'emploi. Cette expérimentation s'adressera à 2 types de publics : les jeunes en difficulté d'insertion et à faible niveau d'étude, et les jeunes diplômés, inscrits à Pôle Emploi depuis au moins 6 mois ; une enveloppe de 30 M€ a été inscrite en loi de finances 2010 pour financer cette mesure. La politique de la jeunesse doit être une œuvre collective, issue de la mobilisation de tous, dans une action pensée de manière cohérente ; nous devons associer à notre politique les conseils régionaux, les conseils généraux, les mairies et les communautés d'agglomération ; souvent, nous devons même élaborer nos politiques ensemble, au plus près du terrain, en rassemblant nos moyens et nos idées. Nous devons mettre en œuvre, au delà de nos clivages partisans, une véritable alliance territoriale pour la jeunesse.

Fidèle à ma conception de la politique, j'ai commencé à décliner cette idée ; j'ai ainsi lancé dans toute la France 8 laboratoires territoriaux de la jeunesse, autant de territoires dans lesquels je souhaite que nous nous efforcions de montrer que nous savons mettre en cohérence nos actions à tous les niveaux de l'action publique. 8 territoires différents ont été retenus, 2 grandes métropoles régionales, Lille et Marseille, 2 départements alliant espaces ruraux et villes moyennes, le Morbihan et l'Isère, 1 ville de banlieue parisienne, La Plaine Saint-Denis, un territoire d'outre-mer, La Réunion, et 2 territoires moyens, en Meurthe-et-Moselle et en Loire-Atlantique. Dans ces 8 territoires choisis car plusieurs acteurs locaux s'étaient portés candidats, nous nous appuyerons sur les comités de pilotage des laboratoires dans lesquels tous ont une place ; ces comités, mis en place par le Préfet, devront concentrer une série d'expérimentations ayant déjà démontré leur efficacité ailleurs sur le territoire français ; ils doivent également renforcer les expérimentations concluantes en cours sur ce territoire ; enfin, ils peuvent décider de la mise en place de nouvelles expérimentations adaptées aux spécificités et aux besoins du territoire. Pour mener à bien ce travail, je mobiliserai entre 2 et 4 M€ supplémentaires par laboratoire retenu.

J'ai également souhaité, dès mon arrivée, que nous travaillions à la question essentielle de l'image des jeunes et notamment de l'image des jeunes dans la société ; en effet, la société doit mieux connaître les jeunes, car elle s'en méfie encore trop souvent ; les sondages nous indiquent que plus de 50 % des adultes ne font pas confiance à la jeunesse ; c'est anormal, et je veux que l'on cesse de parler à –tout-va de « génération sacrifiée » ; pour ce faire, j'ai décidé de mettre en place 2 outils indispensables à une meilleure connaissance des jeunes. Le premier est un observatoire de la jeunesse, c'est-à-dire une instance composée de scientifiques, qui sera chargée de recueillir, analyser et diffuser largement les informations dont nous disposons sur l'état de la jeunesse en France ; cet observatoire sera installé à l'INJEP prochainement.

Deuxième outil, un baromètre de la jeunesse, c'est-à-dire un sondage publié à intervalles réguliers, qui valorisera les opinions et les attentes des jeunes, ainsi que l'évolution de leur état d'esprit sur les sujets d'actualité ; le premier volet de ce baromètre a été mis en ligne sur le site du Ministère. Mais nous devons aller plus loin ; il ne s'agit pas seulement de mieux connaître les jeunes, il faut aussi les aider à changer leur image ; j'ai lancé un groupe de travail au mois de mai dernier sur cette question, qui associait les grands acteurs associatifs du milieu jeunesse, ainsi que des sociologues et des représentants des médias ; nos travaux ont abouti récemment, et j'ai décidé de mettre en œuvre les recommandations de ce groupe. Je me suis par ailleurs rapproché des grands acteurs des médias, tels que le Conseil supérieur de l'audiovisuel, et l'Institut national de l'audiovisuel ; je leur ai fait plusieurs propositions qu'ils ont acceptées. J'ai d'abord demandé au CSA de réfléchir à la possibilité d'introduire dans son baromètre de la diversité un critère jeunesse ; ce baromètre vise à mesurer la

fréquence avec laquelle tel ou tel type de personne est montré à l'antenne, et surtout sous quels aspects il est montré ; alors que l'image des jeunes est encore trop souvent négative, on n'y observait pas encore la présence de l'image de la jeunesse ; nous allons corriger cela, car les chaînes de télévision et de radio sont très conscientes qu'elles ont un rôle à jouer dans ce domaine ; je sais qu'elles sont prêtes à faire des efforts pour améliorer cette image.

J'ai déjà engagé des contacts avec les nouvelles équipes de France Télévision ; nous allons à nouveau nous réunir pour finaliser un projet ensemble ; je peux déjà vous annoncer que France Télévision envisage de signer une charte du parrainage après 20 heures, pour permettre aux associations ou aux jeunes de diffuser de petits programmes courts, citoyens, en liaison avec la jeunesse, qui permettent de mettre en avant ces multiples talents. J'ai aussi demandé à l'Institut national de l'audiovisuel d'identifier avec précision le traitement des jeunes dans les journaux télévisés depuis 2 ans ; ce qui est en jeu avec cette série de mesures, ce qui est en jeu autour de la question de l'image des jeunes, c'est une véritable prise de conscience collective des adultes, des médias et des relais ; nous devons réaliser notre rôle dans cette question et les médias sont un formidable vecteur pour véhiculer, notamment auprès des adultes, une image plus positive de la jeunesse ; ce n'est pas difficile, car les jeunes sont talentueux, engagés, et surprenants. Il n'y a pas besoin d'inventer l'image d'une jeunesse accélérateur du changement, il suffit simplement de refléter fidèlement la réalité de cette jeunesse.

Pour conclure ce propos, je voulais simplement vous faire part d'une conviction personnelle qui guide mon action depuis de nombreuses années, que je crois nous partageons, tous, Gouvernement, partenaires sociaux, acteurs publics locaux et associations. L'enjeu et la clef de notre réussite est de ne laisser aucun jeune sans ambition ; c'est bien sûr le sens de la création du service civique dont le développement, quelques mois seulement après le vote de la loi, montre qu'il répond aux attentes des jeunes ; déjà 8.000 jeunes se sont inscrits et souhaitent s'engager ; 10.000 dès cette année 2010 et près de 100 M€ seront consacrés en 2011 à ce dispositif. Je voudrais également indiquer, pour conclure, que je viens de confier à Madame Claude GREFF, Députée d'Indre et Loire, une mission sur le renforcement de la place des jeunes dans les instances civiles et politiques, associer les jeunes à la vie d'un pays n'est pas en effet une option parmi d'autres, c'est une impérieuse nécessité. Je souhaite la meilleure continuation aux journées NEUJ PRO et je vous remercie, Mesdames et Messieurs, de votre attention.

Camille DORIVAL

Je vous remercie. Nous pouvons déjeuner ensemble maintenant.